



INTERNET  
HAUTE PERFORMANCE

INTÉGRATEUR  
RÉSEAUX & TÉLÉCOMS

INGÉNIERIE  
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &  
SECURITÉ ELECTRONIQUE

GÉOLOCALISATION  
& MONITORING

**OFIS**

IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE

65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3811 du Vendredi 3 Août 2018 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Scoutisme et Guides

Le nouvel  
aumônier  
national  
a été  
présenté  
en l'église  
Sainte-Rita  
de  
Moukondo



Abbé Cellot Primat Nkounga  
Mabikas

## AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement  
à ne pas manquer notre rubrique  
hebdomadaire

«Un Dimanche en paroisse».

Mardi 7 Août 2018,

Paroisse de la Divine Miséricorde d'Inoni  
Plateaux  
(Archidiocèse de Brazzaville)

*La Rédaction.*

## Association des maires du Congo (AMC)

Coup de théâtre:  
quinze maires  
quittent le navire!

(P.5)

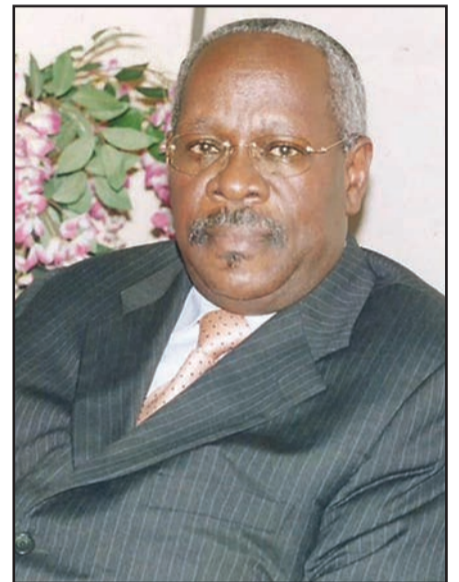
## *Editorial*

Il est libre.  
De tout

## Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude

BCDA, douane  
et ministère  
des Hydrocarbures  
épinglés pour mal  
gouvernance

Lamy Nguelé (P.3)



## Commission Ad hoc mixte paritaire

Bientôt le démarrage  
effectif du ramassage  
des armes dans le Pool

(P.3)

## Médias

Amanda Bennett:  
La Voix  
de l'Amérique  
est pour la liberté  
d'information

(P.6)



**OFFICE NOTARIAL Norbert Diétrich M'FOUTOU  
NOTAIRE**

B.P.: 5407; Tél.: 05 043 18 88; Email: not.mfoutou@yahoo.fr, Pointe-Noire, République du Congo  
Norbert Diétrich M'FOUTOU  
Notaire.  
Tél.: 05 559 13 59  
Désiré BOUDIMBOU/Notaire Stagiaire.  
Tél.: 06 968 16 09

**ATRANS & SERVICES NOUVELLE GESTION  
«ASNG» SARL. U.**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE  
AU CAPITAL DE: UN MILLION (1.000.000) F.CFA  
SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Immeuble du Niari, 2e étage  
Avenue Charles DE GAULLE n° 231, Centre-ville  
République du Congo

Suivant Acte Authentique en date à Pointe-Noire du vingt-six novembre deux mille douze, reçu par Maître Serge NIATY-TSATY, Notaire à Pointe-Noire, conformément à l'Acte Uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), enregistré à Pointe-Noire, le dix-sept décembre deux mille douze, Folio 328/28, sous le n° 9222, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, ayant pour caractéristiques principales:

**Objet social principal:**

- Commerce général, Prestations de services, Consulting Aménagement, Transit. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation;

**Dénomination:** ATRANS & SERVICES NOUVELLE GESTION «ASNG» SARL. U.;

**Siège Social:** Pointe-Noire, Immeuble du Niari, 2e étage, Avenue Charles DE GAULLE n° 231 Centre-ville;

**Durée:** 99 années, à compter du vingt-six novembre deux mille douze;

**Capital social:** Un Million (1.000.000) F. CFA.;

Cette société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le n° GG/PNR/13 B 889 du vingt-trois juin deux mille treize et, a pour Gérant Statutaire Monsieur Valère Abel MAKANGA;

**Dépôt légal:** A été entrepris, le vingt et un juin deux mille treize, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le n° 12 DA 1771.

*Pour Avis,*  
**Maître Norbert Diétrich  
M'FOUTOU, Notaire.**

**Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire**

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«CONGO CARRIERES» SARLU  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE**

Au Capital Social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège Social: Camp Elf, Zone Industrielle de la Foire,  
En face de la Clinique médicale de la Foire  
RCCM: CG/PNR/18 B 260  
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 13 juillet 2018, enregistré à Pointe-Noire, le 16 juillet 2018, folio 130/4, n°5086, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

**FORME:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)

**OBJET:** La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Exécution d'ouvrages publics et privés;
- Construction métallique (charpenterie);
- Maintenance et assistance technique;
- Travaux de génie civil;
- Travaux de bâtiment et de chemin de fer;
- Travaux portuaires: construction de quais, dragages, etc.;
- Acquisition, exécution et exploitation d'activités concernant la technique des installations, la réalisation des études, de projets et de consultations;
- Prestation de services sur le reconditionnement, la révision et l'installation des dispositions mécaniques;
- Production et transformation des matières premières;
- Montage et réalisation à base des préfabriqués des bases de vie, hangar, bureaux, etc.;
- Création et réalisation d'études d'ingénierie;
- Service concernant les poids lourds, engins et matériel industriel;
- Fourniture et approvisionnement du matériel

pétrolier et autres;

- Installation et suivi de tous travaux dans le domaine pétrolier et autres;

- Exploitation et vente des produits de carrières. Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ou tout autre objet similaire ou connexe ou susceptible d'en favoriser l'accomplissement ou le développement;

**DENOMINATION:** «CONGO CARRIERES» SARLU;  
**SIEGE SOCIAL:** Le siège social est établi à Pointe-Noire, au Camp Elf, Zone Industrielle de la Foire, en face de la Clinique médicale de la Foire, République du Congo;

**DUREE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

**GERANCE:** Monsieur Roberto MARIUCCI est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée;

**R.C.C.M.:** CG/PNR/18 B 260;

**DEPOT LEGAL:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 20 juillet 2018, sous le numéro 18 DA 2386;

*Fait à Pointe-Noire, le 26 juillet 2018.*

*Pour avis,*  
**Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire.**

**Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire**

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

**«LASSARAT CONGO»**

Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de Francs CFA: Vingt Millions (20 000 000)  
Siège social: Avenue du Havre, Boîte postale: 571  
RCCM: CG/PNR/12 B 484  
Pointe-Noire, République du Congo

**APPROBATION DES ETATS FINANCIERS**

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte de la société «LASSARAT CONGO» SARL tenue à Pointe-Noire en République du Congo, en date du 9 juin 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 04 juillet 2018, enregistré à Pointe-Noire le 05 juillet 2018, Folio 123/1, n°4720; les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire;
- Approbation des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Quitus entier au gérant pour l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Approbation du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 350 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA;

- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant.
- Résolutions de la compétence de l'Assemblée

**Générale Extraordinaire:**

- Poursuite des activités de la société;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le dépôt légal dudit Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 19 juillet 2018, sous le n°18 DA 2376, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire, le 30 juillet 2018.*

*Pour mention et avis,*

**Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire.**

**LA SEMAINE AFRICAINE**

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -  
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

**Président:**  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
**Vice-Président**  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
Albert S. MIANZOUKOUTA  
**Rédacteurs en chef adjoints:**

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)  
Tél: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

**Infographisme:**

Atelier: La Semaine Africaine

Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

**Service Commercial:**

**Brazzaville:**

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

**Pointe-Noire:**

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**  
+ De 14 agences dans tout le territoire national

**NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One**

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires:

Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude

## BCDA, douane, ministère des hydrocarbures, épinglés pour mal gouvernance

**Le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Lamy Nguelé, a rendu publics mardi 31 juillet 2018 à Brazzaville les résultats d'enquête menée par la mission auprès du BCDA (Bureau congolais des droits d'auteurs), des services de douane, ministère des hydrocarbures. C'était au cours d'une conférence de presse qu'il a animée.**

Des dossiers à caractère pénal et surtout des problèmes de mal gouvernance, seront transmis au procureur de la république pour des poursuites judiciaires», a déclaré le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, avant de passer en revue chaque structure concernée par les enquêtes qui selon lui, ont révélé des détournements. S'agissant du BCDA, sur un milliard quatre vingt dix huit millions de francs CFA, issus des recouvrements et la subvention de l'Etat, la clé de répartition n'a pas été respectée. Les artistes, par exemple, n'ont reçu que 128 millions de francs CFA, et les 178 millions affectés pour la lutte contre la piraterie ont été détournés. Il a été aussi constaté que cette administration ne verse pas les cotisations de pension à la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale) et ne tient pas des conseils d'administration. Pour sortir le BCDA de cette situation, le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption a proposé quelques approches. Tels que: «faire élaborer un manuel de procédures administratives et financières au profit du BCDA, en tant qu'établissement public doté d'une personnalité morale et de l'autonomie financière dans le décaissement et la gestion des subventions accordées par l'Etat; réaliser les opérations de recouvrement forcées de la redevance des droits d'auteur par l'équipe des précepteurs du BCDA, avec l'implication de l'union des musiciens congolais «UMC», du syndicat des transporteurs et de la police», a-t-il proposé. Il a également demandé au BCDA de transmettre à la commission des rapports périodiques sur la lutte contre la piraterie des œuvres artistiques. La deuxième enquête a porté sur les fausses déclarations en douane. Au cours des mois de février et mars 2018, la Commission nationale de lutte contre la corruption a mené une mission d'investigation sur les fausses déclarations perpétrées par les agents de douane. Cette mission

s'est déroulée à Pointe-Noire et à Brazzaville. L'enquête a permis d'établir deux problèmes majeurs à savoir : la récurrence de l'infraction de fausses déclarations et la mal gouvernance. De la récurrence de l'infraction, le président de la commission a souligné cette infraction est connue des transitaires et des douaniers. «Elle est prévue et punie par les codes de douane en son article 401» a-t-il rappelé. Il a également souligné que la commission a épinglé quelques facteurs qui favorisent les fausses déclarations. Il y a d'abord le système informatique «Sidonia» qui, selon lui, présente des insuffisances dans la détection des fausses informations qu'elles soient d'espèces ou de valeurs. «Par exemple, la mission a constaté que les transitaires saisissent le code «l'Afrip» pour des sacs voire des sachets en plastique, alors qu'il s'agit d'une importation des postes téléviseurs ou des sanitaires sans que le système ne signale ou n'empêche cette incohérence». Un autre facteur c'est la célérité recher-



Lamy Nguelé

chée dans le déroulement des marchandises qui obligation aux transitaires saisissant de payer les droits et les taxes déclarés avant l'examen des dossiers physiques de déroulement par les inspecteurs. Pour lui, cette manière de faire favorise la pratique des fausses déclarations. Un autre facteur : les avis de vérification de COTECNA, fixant les valeurs de marchandises qui sont toujours contestées par les services de douane. Par conséquent les déclarations y relatives sont jugées fausses et font systématiquement l'objet d'un redressement. La troisième enquête concerne le ministère des Hydrocarbures, sur la base d'une dénonciation la Commission nationale de lutte contre la corruption a diligenté courant mars 2018 une mission d'enquête et d'investigation au ministère des

Hydrocarbures. Cette mission a porté sur la gestion des allocations budgétaires destinées à la construction du siège de l'Organisation des pays producteur du pétrole africain en signe APO, et la gestion de fonds du personnel apporté par les sociétés pétrolières de 2015 à 2017 au ministère des hydrocarbures. Les investigations ont permis d'établir que sur un milliard sept cents cinquante mille francs CFA du quota du Congo pour la construction du siège et la formation du personnel, deux cents cinquante huit millions ont été utilisés. Le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption a promis de transmettre ces dossiers au procureur de la république pour des poursuites judiciaires.

Pascal AZAD DOKO

### Commission Ad hoc mixte paritaire

## Bientôt le démarrage effectif du ramassage des armes dans le Pool

**A la faveur de la levée du mandat d'arrêt contre Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntoui, la commission ad hoc mixte paritaire a fait le bilan à mi-parcours de son existence. C'était au cours d'une rencontre avec la presse mardi 31 juillet 2018, à Brazzaville que le président de ladite commission Séraphin ONDELE, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a annoncé des activités en perspectives dans le cadre de leur programme d'actions.**

Tout a commencé par le message de Frédéric Bintsamou lu par Philippe Ane, vice-président de la commission ad hoc mixte paritaire, chef de la délégation. «L'histoire récente de notre pays s'est avérée tumultueuse et douloureuse. Tous et chacun y ont payé un lourd tribut. Mais, la raison a pris le dessus sur nos faiblesses, nos égos. Ainsi, nous par le souci de re-

donner vie à la paix, la cohésion sociale et l'unité nationale, le 23 décembre 2017, le gouvernement de la république et mes représentants signaient l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités à Kinkala. Au lendemain de cet accord, une commission ad hoc mixte paritaire était mise en place dans le dessein de le mettre en œuvre. Permettez que je rende hommage à cette com-

mission qui, malgré les doutes et les incompatibilités d'humeur de plusieurs de nos compatriotes a su, en temps réel, occuper le terrain en rendant permises la libre circulation des personnes et des biens, la fréquentabilité et le processus de normalisation de la vie dans ce département. Je remercie le gouvernement de la république pour la diligence dans la tenue des engagements pris». Il a remercié la jeunesse pour sa maturité et sa volonté de consolider les acquis de la paix en dépit des souffrances que la précarité impose dans le quotidien. Frédéric Bintsamou a également remercié les agences humanitaires car pour lui, elles sortent de leur

(Suite en page 6)

## Editorial

### Il est libre. De tout

Il est totalement libre. Depuis cette semaine, le chef des rebelles au Pool est libre de toute entrave judiciaire. Le mandat d'arrêt qui pesait sur lui a été retiré. En principe, donc, il est libre comme tout citoyen de vaquer à ses occupations et de s'adonner à ses petits trafics. Libre de tout faire. C'est-à-dire de se laisser inspirer par le Bon Dieu les jours de grâce, et par le démon les jours où il lui prend l'envie de mettre la République à genoux. C'est peut-être cela le prix de la paix; de cette paix qui y gagne. Mais il n'est pas du tout sûr que le citoyen y trouve son compte.

Car il est des libertés au goût de dilemme. Au goût de fiel.

L'accord de paix signé le 23 décembre dernier impliquait l'observance de toutes les clauses souscrites par les deux parties, le Gouvernement et les insurgés. C'est-à-dire: la fin des attaques sournoises, de la prise en otage des populations, des diatribes enflammées sur les radios internationales, de la traque et de la capture des gens en arme; de leur emprisonnement ou de leur enlèvement; de leur assassinat même. L'accord ne le prévoyait pas dans le détail, mais il le supposait: désormais, on ne se veut plus que du bien. Fini les églises qui flambent et les prêtres violentés avec désinvolture.

D'un trait, on décide d'oublier tout. De faire semblant de croire que la haine qu'on s'est vouée hier, les dizaines de tombes d'inconnus ou d'illustres n'existaient plus; les nombreux villages brûlés ou pillés, disparaissaient d'un trait de plume. On doit se pincer et s'apprêter à assister au retour en triomphe d'un homme devenu la clé de la paix, de sa paix. L'agacement que cela nous procure vaut sans doute mieux que les frayeurs causées par le récit des souffrances qu'il a infligées aux paysans; des pauvres hères qui se sont retrouvés sans rien, sans perspective du jour au lendemain. Pourtant, encore une fois, une paix n'est pas bonne quand elle se bâtit sur l'oubli facile. Elle n'est même pas une paix tant qu'elle ne se courbe pas devant l'obligation de demander pardon, de reconnaître qu'on s'est trompés, qu'on a tué pour rien. La réconciliation ne peut s'essuyer les pieds sur le devoir de justice, et tresser des lauriers à ceux qui l'ont menacée et mise à mal.

Un mandat d'arrêt a été retiré; pas le mandat de mémoire. Sinon tout repartira. Tel un feu mal éteint, la moindre brise pourrait rallumer les braises sous la cendre. Et il n'y a pas de bon ou de mauvais feu; tant qu'il peut brûler et incendier, il est du devoir de tous de rechercher les moyens de l'éteindre vraiment. La République est généreuse, mais oublier sans contrepartie devient presque de l'injustice pour ceux qui ont perdu des années de vie dans ce jeu sans objectif revendiqué. Ou partagé!

Albert S. MIANZOUKOUTA

Questions orales avec débats au Sénat

# Les sénateurs interpellent vivement le Gouvernement

**Le Sénat a organisé le 28 juillet 2018, une séance des questions orales au Gouvernement avec débats portant, entre autres, sur le portefeuille public, l'érosion de Ngamakosso, la dette du Congo vis-à-vis de la Chine, la bourse des étudiants, la question des collectivités locales, sans oublier la tragédie survenue au poste de Police de CHACONA (Chantier de construction navale), à Mpila. La séance était présidée par Pierre Ngolo, président de la chambre haute du Parlement, alors que le Gouvernement était conduit par le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.**

Treize sénateurs étaient prévus pour poser les questions. Compte tenu de l'absence de certains membres du Gouvernement, ils n'étaient plus que dix à prendre la parole. Pour Pierre Ngolo, les ministres absents sont ceux qui sont en déplacement hors du pays. «Ceux qui sont sur place et absents de la salle, nous écoutent. Par conséquent, ils doivent venir répondre aux questions», a martelé le président du Sénat. Heureusement, aucun d'entre eux n'est venu compléter la liste. A telle enseigne que les préoccupations portant sur le social, notamment les pensions des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), la santé, y compris dans le secteur des transports n'ont pas été débattues faute d'interlocuteurs au grand dam des sénateurs. La séance s'est déroulée dans cette atmosphère. Les sénateurs ont, malgré tout, voulu savoir le niveau d'endettement du Congo vis-à-vis de la Chine et des sociétés pétrolières évoluant au Congo qui, selon Gaspard Kaya Magame, constitue aujourd'hui le goulot d'étranglement dans les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI), la santé du portefeuille public congolais,

la situation des wagons de fer de Mayoko parqués au Port Autonome de Pointe-Noire depuis le 21 juin 2018, le ravin de Ngamakosso, le non-paiement des bourses des étudiants, la question des collectivités locales, sans oublier la tragédie survenue au poste de Police de CHACONA, à Mpila. Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo était le premier à prendre la parole, pour indiquer que le portefeuille public congolais compte aujourd'hui 50 entreprises réparties en trois catégories: celles qui vont bien, moins bien et plutôt mal. Parmi les entreprises qui vont bien, il a cité le Port Autonome de Pointe-Noire, Saris, la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA), le Crédit du Congo. «Ici, le Gouvernement est l'actionnaire minoritaire», a-t-il indiqué. Du côté de celles qui vont moins bien, Gilbert Ondongo a évoqué le cas de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), le Conseil congolais des chargeurs. «CFCO, ARC, ECAIR, COGELCO, Congo Télécom, STPU, BCH, Nouvelle Air Congo sont des entreprises qui vont mal», a expliqué le ministre d'Etat qui pense qu'il appartient au Gouvernement de prendre des mesures, quelle que soit la catégorie. «Si c'est



Pierre Ngolo

nécessaire de privatiser, nous allons le faire. Si c'est bien de garder, on travaillera pour que ça aille mieux», a-t-il dit. S'agissant du minerai de fer de Mayoko, encore parqué au Port Autonome de Pointe-Noire, alors que les 25 wagons qui composaient ce train minéralier sont arrivés depuis le 21 juin dernier à Pointe-Noire, le ministre Pierre Oba pense que cette situation est imputable à deux raisons: le volume du minerai qui ne correspondait pas au navire affrété et la capacité de celui-ci à accoster sur un port en eau profonde dont le tirant est d'environ 20 mètres. «Ce qui n'est pas le cas», a reconnu le ministre. Quant à l'érosion de Ngamakosso, le ministre Jean-Jacques Bouya s'est défendu: selon lui, la solution technique pour éradiquer cette érosion passe par la construction d'un collecteur de dimension 4m x 2 x 2,1 sur une longueur de 474 m avec 7 chambres de chute et un dissipateur d'électricité. «Pour son traitement définitif, les ingénieurs ont élaboré et finalisé depuis mai 2018, le projet d'exécution des travaux qui s'élève à 9. 437.876.654 F.CFA, toutes taxes comprises.

Il était donc prévu que les travaux commencent au mois de juin 2018. La situation financière actuelle très difficile n'a pas encore permis de verser un acompte à l'entreprise. A tel point qu'aucun mètre linéaire n'a été réalisé jusqu'aujourd'hui», a-t-il fait savoir. Faut-il comprendre par-là que les travaux ne connaîtront pas un début d'exécution pendant toute cette saison sèche, au regret des populations qui craignent l'arrivée des pluies avec tous les risques d'éboulement et d'enlèvement des terrains et des maisons? Clôture de la séance, Pierre Ngolo a regretté le fait que toutes les questions n'aient pas été abordées, notamment celle des retraités de la CRF. «Ceci n'est pas de notre faute, non plus du Gouvernement. On attend d'autres espaces pour regarder avec le Gouvernement comment gérer avec tout le sérieux cette question de la pension des retraités. Nous avons suivi avec intérêt les réponses du Gouvernement sur la situation qui venait de se produire à Mpila, dans le Poste de Police de CHACONA. Une situation fâcheuse et déplorable. Nous avons pris bonne note du mot du Gouvernement et de ce qui est de sa responsabilité. La Constitution du 25 octobre 2015 dispose, à l'article 8, que la personne humaine est sacrée et à droit à la vie. L'Etat a l'obligation de la respecter et de la protéger», a déclaré le président du Sénat qui a encouragé et exhorté le Gouvernement à faire tout ce qui est de son pouvoir pour que toute la lumière soit faite et que toutes les conséquences soient tirées de cette situation.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

Serge Michel Odzoki, porte-parole du Parti congolais du Travail (PCT)

## «L'ouverture prônée par le PCT n'est pas un simple slogan»

**Il y a exactement sept ans que le Parti congolais du Travail (PCT), principal parti de la majorité, tenait son 6e congrès extraordinaire, placé sous le signe de l'ouverture. En rapport avec la commémoration de cet anniversaire, le porte-parole de ce parti, Serge Michel Odzoki, a accordé une interview à la presse dans laquelle il dresse le bilan à mi-parcours. Bilan qu'il juge satisfaisant au regard des adhésions «massives au sein du parti et des «victoires engrangées» lors des différentes consultations électorales. Pour lui, «l'ouverture prônée par le PCT n'est pas un simple slogan».**

Ce congrès était placé sous le double signe de la revitalisation du parti et l'ouverture. L'on a vu des anciens membres du parti, sympathisants ou ceux qui viennent d'autres horizons politiques qui souhaitent entrer au parti. C'est ce qui a été fait dès que la nouvelle direction politique s'est mise en place. C'est-à-dire le Secrétariat permanent,

sous l'autorité du camarade Pierre Ngolo, secrétaire général du parti.» a-t-il indiqué. Il a rappelé que dès la première année, ils sont allés aux quatre coins de la République pour restructurer le parti au niveau des organes intermédiaires et de base, c'est-à-dire les fédérations, les comités, les sections, les cellules, toute la strate du PCT, aussi bien vertica-



Serge Michel Odzoki

lement qu'horizontalement. «Ensuite, il y a eu une campagne spéciale d'adhésions qui nous a permis de voir arriver beaucoup de camarades. C'est dire que l'ouverture prônée par le PCT

n'est pas un simple slogan». Tous les partis du Rassemblement de la majorité présidentielle (RMP) n'ont pas intégré le PCT, ils gardent leur autonomie, tout en demeurant ses alliés. Serge Michel Odzoki a estimé qu'avec cette implantation du parti, les conditions étaient réunies face à toutes les différentes élections. Le porte-parole du PCT a souligné que la mise en place des instances dirigeantes du parti, socle de la majorité présidentielle, a donné la preuve de la recombinaison des forces qui soutiennent le président Denis Sassou-Nguesso pour traduire dans les faits sa vision pour le développement du Congo.

**Propos recueillis par Pascal Azad DOKO**

Visite au Congo du Dr de l'Organisation mondiale de la santé OMS

## La volonté politique existe pour améliorer la qualité de santé de la population

La visite officielle de deux jours effectuée au Congo du Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, de nationalité éthiopienne, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), premier Africain d'avoir accédé à ce poste, a pris fin après une conférence de presse. Il l'a donnée au ministère des Affaires étrangères à Brazzaville vendredi 27 juillet 2018, en présence du Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS Afrique et Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé et de la population. Le séjour au Congo a eu un double caractère, à savoir la visite officielle dans le pays et la visite au bureau régional de OMS Afrique. Au regard de ce qu'il a entendu et vu par les visites de terrain, Tedros Adhanom Ghebreyesus a reconnu que la volonté politique des autorités est manifeste pour l'amélioration de la qualité des services de santé au profit de la population, avec l'adoption du Plan national de développement sanitaire qui vient d'être finalisé, malgré les difficultés économiques auxquelles est confronté le pays.



De g. à dr: Mme Jacqueline Lydia Mikolo, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus et le Dr Matshidiso Moeti

Pendant son séjour, il a rencontré le chef de l'Etat, le Président Denis Sassou Nguesso et s'est entretenu auparavant avec quelques membres du Gouvernement ainsi qu'avec la Première dame Antoinette Sassou Nguesso, qui est un ardent défenseur du centre national de drépanocytose, situé dans l'enceinte du centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. Aux journalistes, il a donné l'éclairage de son séjour congolais pour un bon relais auprès du public. Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus a déclaré qu'il est venu principalement pour remercier les autorités congolaises pour avoir reçu un appui de taille dans son accession au poste qu'il occupe actuellement. C'est aussi pour s'enquérir des réalités de travail du personnel de l'OMS Afrique et avoir des échanges avec la direction régionale de l'OMS Afrique, dont le siège est à la cité du Djoué, à Brazzaville. La situation sanitaire du Congo repose sur le Gouvernement. L'un des sujets abordés a été, aussi l'assurance maladie universelle. Le Gouvernement a déjà pris cette initiative, il est question d'accélérer ce processus et l'OMS sera là pour un appui dans sa mise en œuvre. Le directeur général a également indiqué et déploré que dans le monde, il y a 18 millions d'agents de santé qui manquent. Le Congo est aussi touché par cette pénurie. Pour s'attaquer aux problèmes de santé, il faut combler ce fossé, a dit le directeur général de l'OMS.

Pour le Dr Tedros, cette visite officielle a été fructueuse pour avoir eu un dialogue franc et concret. En rencontrant le Président de la République, il a été convaincu que la santé est une priorité dans les plans de développement du pays. Malgré un ralentissement économique, le Gouvernement a considérablement augmenté ses investissements dans le secteur de la santé, passant de 5% en 2017 à 13 % en 2018. Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé, a profité de l'occasion pour remercier le directeur général de l'intérêt qu'il a pour le pays et de l'appui que l'OMS apporte à celui-ci. Elle a rappelé que le Congo a reçu un appui de l'OMS, face à la menace de la maladie à virus Ebola déclarée et maîtrisée en RDC. Pour la ministre de la Santé «tous les Congolais devraient avoir un établissement de soins de santé à distance de marche de leur domicile et les soins de santé primaires, ainsi que l'accès aux médicaments et la santé maternelle et infantile sont les principales priorités en matière de santé pour le Congo». Le directeur général de l'OMS a rassuré que contrairement aux rumeurs, la direction régionale OMS Afrique demeure et reste à Brazzaville.

**Philippe BANZ**

Ex-Société nationale de distribution d'eau (SNDE)

# Le torchon brûle entre les syndicats et la tutelle

Ça sent le roussi à l'ex-Société nationale de distribution d'eau (SNDE). En tout cas, plus rien ne va entre les syndicats de cette entreprise publique dissoute et leur ministère de tutelle. En effet, après la lettre datée du 27 juillet, dans laquelle ils demandent l'implication personnelle du Président de la République dans le processus de réforme de cette société, les syndicats de l'ex-SNDE exigent le désengagement du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique dans le processus de la création de la nouvelle société. Ils l'ont fait savoir dans une déclaration rendue publique dimanche 30 juillet à Brazzaville.

Dans cette déclaration lue par Aimé Florent Ndoudy, porte-parole de la coordination du Collectif des syndicats de l'ex-SNDE, les syndicalistes constatent, avec regrets, qu'aucune société n'est créée jusqu'aujourd'hui, en remplacement de la SNDE dissoute, d'où l'inexistence des statuts; l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration de la nouvelle société à créer en remplacement de la SNDE dissoute, tenus le vendredi 27 juillet 2018 dans la salle des réunions du Ministère en charge du portefeuille public, se sont tenus sans un texte réglementaire portant composition des membres des deux instances; les deux sessions n'ont pas été examinées et adoptées les statuts de la société à créer; la désignation du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint s'est faite sans aucune base légale, notamment les statuts de la nouvelle société à créer qui ne sont pas encore disponibles; l'inexistence des

décrets portant nominations des nouveaux dirigeants désignés lors de ces sessions, ce qui leur confère le caractère illégal; la convocation par téléphone de la passation de service pour le lundi 30 juillet 2018 justifie d'un passage en force de la part de la tutelle. «Le Gouvernement continue à laisser en marge les Syndicats sur cette réforme, malgré l'exigence du compte rendu du Conseil des Ministres du 2 février 2018 et les recommandations des deux chambres du Parlement lors de l'adoption du projet de loi portant dissolution de la SNDE; le Gouvernement n'a jamais communiqué à l'opinion nationale et internationale sur la nécessité de la continuité de service, en attendant la création de la nouvelle société de patrimoine en remplacement de la SNDE dissoute, comme l'avait instruit le Chef de l'Etat lors du Conseil des ministres du 2 février 2018; la SNDE, par ses propres efforts, arrive à assurer la continuité de service public de l'eau, tout en garantissant



Les syndicalistes rendant publique leur déclaration

les droits et avantages de ses travailleurs; le climat social et l'unité syndicale retrouvés dans l'entreprise ne saurait être mis en cause par les pratiques maléfiques de la tutelle, en persévérant dans son coup de force à vouloir installer ses vautours à la tête de l'entreprise pendant la période de transition», poursuit la déclaration. En conséquence de ce qui précède, les syndicalistes exigent: «le désengagement du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique dans le processus de la création de la nouvelle société et de la désignation des instances de direction; la diligence par le Ministre d'Etat chargé du Portefeuille public dans la suite du processus jusqu'à la création effective de la nouvelle société, conformément l'Acte uniforme de l'OHADA; la conduite de la période de transition par un cadre, agent de la SNDE

pour maintenir le climat social apaisé, la cohésion syndicale et garantir la continuité de service; entendu que, cette période ne saurait excéder deux ans». «Le cas échéant, les travailleurs de l'ex-SNDE prendront leur destin main par voie d'Assemblée Générale, pour exiger l'application scrupuleuse des dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA en matière de dissolution et de liquidation des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique: c'est-à-dire le paiement intégral de leurs droits», conclut cette déclaration. A signaler que lundi 30 juillet, les syndicats de l'ex-SNDE ont empêché la passation de service entre l'actuel Directeur général de l'ex-SNDE et celui nommé par leur ministère de tutelle.

Sévérine EGNIMBA

Association des maires du Congo (AMC)

## Coup de théâtre: quinze maires quittent le navire!

Dolisie, la troisième ville du Congo, dans le département du Niari, a abrité, les 28 et 29 juillet derniers, une réunion de concertation des maires du Congo. A l'issue de cette rencontre, quinze sur les seize maires que compte le Congo qui y ont pris part ont décidé de démissionner de l'Association des maires du Congo (AMC) et de procéder à la création d'une nouvelle organisation fédératrice des communes et villes du Congo.

Dans cette optique, il a été mis en place un comité ad hoc de cinq membres présidé par le maire de Dolisie, Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso. Gaston Mampassi (maire de Nkayi) en est le vice-président; Grégoire Hadjinsy Kouffa (maire de Pokola), secrétaire; Stella Yasmine Mensah Sassou-Nguesso (maire de Kintélé), trésorière; et Emmanuel Mpioh (maire de Djambala), rapporteur. Ce comité ad hoc est chargé de préparer, dans les meilleurs délais, l'assemblée générale constitutive de cette nouvelle organisa-

tion fédératrice des communes et villes du Congo. Examinant l'évolution du processus de décentralisation au Congo, les participants à cette concertation se sont réjouis de l'élaboration par le Gouvernement de la Politique nationale de décentralisation. «Les autorités locales forment le vœu que ce nouvel outil contribue efficacement à l'évolution de la décentralisation en République du Congo pour le développement de nos territoires et le bien-être de nos populations», souligne la déclaration publiée à l'issue de cette



Les participants à la concertation

rencontre. A propos de la situation financière des communes du Congo, les participants ont reconnu que les Communes du Congo, frappées de plein fouet par la conjoncture économique et financière difficile, rencontrent de nombreuses difficultés pour assumer les charges de fonctionnement et d'investissement de leurs localités

respectives, subissant ainsi de nombreux arriérés de paiement des salaires. Face à l'urgence de cette situation, ils lancent un vibrant appel au Gouvernement de la République à «user de diligence pour faciliter le déblocage de leurs subventions et dotations.»

S.E.

### Coup d'oeil en biais

Digne Elvis Tsalissan Okombi, un homme nouveau?

Finalement, la levée des poursuites judiciaires contre Frédéric Binsamou, dit pasteur Ntumi, est acceptée même par ceux qui avaient juré son arrestation coûte que coûte au plus fort moment de la crise du Pool, la politique ayant pris le dessus sur la Justice. Ils ont commencé à mettre un peu d'eau dans leur vin. C'est, entre autres, le cas de l'ancien ministre Digne Elvis Tsalissan Okombi qui a néanmoins trouvé une porte de sortie: «Nous devons convaincre Monsieur Ntumi à répondre de ses crimes devant la Justice sans préjuger de ce que, une fois condamné, au nom de la paix, M. Ntumi soit amnistié. Il faudrait quand même que cela serve de leçon pour l'avenir. Que ceux qui, demain, voudront se servir de la jurisprudence Ntumi de prendre les armes contre la République, puissent savoir qu'au Congo, quand on prend les armes on fait face à la Justice».

Recrudescence des viols à Dolisie

Cinq jeunes gens ont été arrêtés puis placés ce lundi 30 juillet 2018 dans les geôles du commissariat central de la ville de Dolisie pour avoir sodomisé un garçon dans le voisinage du collège Hammar, au quartier télévision. La ville de Dolisie connaît une présence assez remarquable de jeunes homosexuels qui n'ont pas peur de se dévoiler à certains endroits. D'autres exercent parfois dans des espaces de jouissance.

A 55 ans, elle décroche enfin le baccalauréat

Le plus vieux bachelier du Congo cette année est une femme. En effet, après plusieurs tentatives infructueuses, Prudelle Gisèle Léa Bilonda, âgée de 55 ans, vient de décrocher le baccalauréat, série A, session de juin 2018, avec une moyenne de 10,55. Elle est issue du centre de Kinkala, dans le département du Pool. Comme quoi, il ne faut jamais désespérer dans la vie car à n'importe quel âge on peut atteindre ses objectifs. Le plus jeune des admis, Olfi Saint Charney Oloba Epama, est un garçon de 15 ans du lycée d'Ewo, dans la Cuvette-Ouest, avec une moyenne de 10,03.

Un bébé dans un cabinet d'aisance

Au quartier n°4 Mvoubala de la commune de Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, une adolescente de 16 ans qui a accouché d'un bébé de sexe féminin, a tenté de s'en débarrasser. Elle a pourtant pris soin de l'emballer d'un pagne, le déposer dans un seau pour le jeter... dans la fosse septique! L'entourage, alerté par les cris du bébé, a pu le sauver. La jeune maman en cavale après le forfait a été rattrapée par la police. Cette situation a coïncidé avec la tenue de l'atelier sur la planification familiale en faveur des jeunes de la Lékoumou à la Direction de la santé du lieu. Le bébé a été confié aux bons soins des services de santé et des Affaires sociale. Il se porte bien.

Le Congolais mange "avarié"

Les services de répression de la fraude commerciale de Brazzaville ont saisi, en début de semaine, une demi-tonne de poisson salé avarié destiné à être écoulé sur le marché. Avec l'aide de la police, ils ont procédé à cette saisie dans un entrepôt situé rue Bayonne, en plein marché Total de Bacongo, le plus grand de Brazzaville, et placé cette cargaison dans les locaux de la Brigade de veille à la santé des populations de la mairie centrale. Ils n'ont cependant indiqué ni le pays de provenance, ni le nom du commerçant importateur de cette cargaison impropre, encore moins si ce dernier a été arrêté.

Interdiction du téléphone dans les banques, mais...

Dans certains établissements bancaires, des affiches interdisent d'appeler un correspondant ou de recevoir un appel quelconque, sécurité oblige! Car à Brazzaville et dans la capitale économique Pointe-Noire, notamment, les hold-up ou braquages sont devenus de simples faits divers. Malheureusement, la presque totalité des clients qui fréquentent ces banques ignorent cette disposition. Ils usent allégrement du téléphone sans qu'aucune admonestation ne leur soit faite. On attend peut-être le pire pour agir.

Détournement des droits d'auteurs: des ministres «boukouteurs»?

Les artistes-musiciens ne sont pas contents après la publication mardi 31 juillet 2018 du rapport semestriel de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude qui épingle le Bureau congolais des droits d'auteurs, pour avoir «détourné» le pourcentage qui leur était destiné. Au lieu de 65%, ils n'ont perçu que 12%, soit la somme de 128 millions de Francs CFA. Un musicien a confié que finalement c'est une escroquerie voilée. Il insinue que tous les membres du Gouvernement qui se succèdent à la tête de leur ministère de tutelle sont complices. Les artistes-musiciens en appellent à la convocation du conseil d'administration du BCDA et à sa réorganisation.

Médias

# Amanda Bennett : La Voix de l'Amérique est pour la liberté d'information

La Directrice générale de la Voix de l'Amérique, Mme Amanda Bennett, était à Brazzaville la semaine passée. Elle y a signé avec le Gouvernement l'accord qui autorise désormais la radio américaine à émettre en modulation de fréquence à Brazzaville et à Pointe-Noire (104.3 Fm et 98.3 Fm). Elle nous a gentiment accordé l'interview que voici.

*\*Alors, Madame, c'est désormais chose faite : La Voix de l'Amérique est installée au Congo, et après ?*

\*\* Nous venons juste de signer l'accord qui date de quelques heures. Ce que nous voulons ensuite, c'est continuer d'émettre et accroître notre audience de sorte à partager des informations sur le Congo et sur l'Afrique. Nous espérons aussi avoir l'autorisation d'émettre bientôt en Angola pour toucher le plus d'auditeurs africains dans la région.

*\*Seulement Brazzaville et Pointe-Noire, quelle sera la prochaine ville ?*

\*\* C'est une question légitime, mais l'autre façon que nous avons de rejoindre les auditeurs, c'est de passer des accords de partenariat avec les radios locales. Alors nous allons nous atteler à passer de plus en plus d'accords de coopération avec ces radios.

*\*Les radios internationales sont parfois confrontées à la volonté des gouvernants d'orienter l'information selon leurs vues. Ce risque est-il pris en compte ?*

\*\*Nous allons travailler ici comme nous avons toujours travaillé partout dans le monde. Nous donnons des informa-

*national ... ?*

\*\*Aucune de nos 32 stations n'a jamais été coupée jusqu'ici, sauf dernièrement au Burundi, mais pour cause de référendum. En Côte d'Ivoire, à Bangui même pendant les périodes troubles, nous avons toujours

profitable que la restreindre. Nous voulons donner la parole à tous.

*\*Un peu comme La Semaine Africaine, en somme! Contentée de débarquer au Congo, donc ?*

\*\*Très ! Je pense que les auto-



La coupure du ruban symbolique par Amanda Bennett, Thierry Mougala, Todd Haskell et Claudia Ikia Sassou-Nguesso

tions sérieuses et vérifiées. Et si quelqu'un trouve que nous avons donné une information qui n'est pas juste, nous corrigeons notre erreur. Mais nous n'entendons pas agir différemment de ce que nous avons toujours fait, et qui ne nous a jamais fait passer pour une radio donnant des informations peu crédibles.

*\*Il arrive dans notre région qu'on coupe le signal inter-*

*\*D'accord, mais comment VOA se comportera-t-elle lorsque le signal de certaines radios internationales sera coupé, sauf vous ?*

\*\* Nous sommes pour la liberté de tous, mais nous sommes aussi pour que nos programmes soient écoutés de tous. C'est ce qui nous a toujours guidé jusqu'ici. Nous estimons que donner librement de l'information aux gens est plus

rités aussi le sont, puisque nous venons de signer cet accord.

*\*Entendez-vous recruter ici ?*

\*\*Oui, bien sûr. Mais nous comptons aussi sur le partage d'informations entre producteurs pour quelles circulent aussi bien au Congo qu'en Afrique et profitent au plus grand nombre.

Propos recueillis par Albert S. MIANZOUKOUTA

## Bientôt le démarrage effectif...

(Suite de la page 3)

torpeur en répondant tant bien que mal à l'appel du plus fragile et du plus vulnérable, usé par les lames de la douleur, de la maladie, que l'histoire n'a daigné épargner, au travers des quelques aides. «Plus de six mois après la mise en place de la commission ad hoc mixte paritaire, l'attente, ressemblant à un long sommeil hivernal dont le philosophe a semblé frôler le désespoir. Mais aujourd'hui l'horizon s'éclaircit.

En effet, après la libération de quatre-vingt personnes détenues de la maison d'arrêt de Brazzaville, le 25 juin dernier, comme messieurs Sylvain Richard Bintsamou et Elie Malanda, je viens de retrouver ma liberté de mouvement dans mes actions, mes entreprises privées et tous mes droits à travers l'arrêt le 27 juillet en cours par la cour d'appel de Brazzaville, ordonnant la main levée immédiate des mandats d'arrêt». Frédéric Bintsamou Alias pasteur Ntumi, marque sa disponibilité à œuvrer pour la



paix jusqu'au parachèvement de son processus dans le cadre des engagements pris, découlant de l'accord. Tout ce processus selon lui se déroulera suivant un calendrier élaboré d'accord parties. Pour le président de la commission ad hoc mixte paritaire, Séraphin Ondelé, après sa mise en place, la commission a engendré du succès. Tels : l'ouverture de toutes les voies de communications à travers le Pool ; le démantèlement de toutes les barrières

informelles ; le retour progressif des populations dans leurs villages, tout au moins pour celles qui les avaient quittés à cause de la violence. « La libre circulation des personnes et des biens est effective. Tous ceux qui aiment la route peuvent aujourd'hui aller de Brazzaville à Pointe-Noire, en traversant le Pool, sans être inquiétés, ni pour leur vie ni pour leurs biens», a-t-il indiqué. Il a par ailleurs souligné que la commission, dans l'accomplissement

de ses missions, a obtenu des autorités judiciaires la libération des prisonniers proches du révérend pasteur Ntumi, incarcérés à la maison d'arrêt de Brazzaville. «Depuis samedi 28 juillet 2018, le révérend pasteur Ntumi a recouvré tous ses droits et libertés, pour participer lui aussi au processus de paix », a-t-il rappelé. Séraphin Ondelé a relevé que ce jour est un moment important pour la commission dans sa noble, délicate et généreuse mission, celle qui consiste à mettre en œuvre toutes les dispositions de l'accord afin de ramener définitivement la paix dans ce département. Ainsi pour cette deuxième étape, cette étape décisive qui concerne le ramassage des armes, la commission a retenu les centres suivants : Kinkala, Mindouli, Kindamba, Mayama, Vindza, Ngoma Tsétsé, Mbanza-Ndonga, Matombou, Kibouénié, Loulombo, Kindamba-Ngouedi, Missafou. Le ramassage effectif des armes commence le 7 août 2018 et se termine le 25 août 2018.

Pascal AZAD DOKO

## Assemblée générale extraordinaire du RENAPAC

# La réflexion sur la redynamisation de la structure passée au peigne fin

Réunis en assemblée générale extraordinaire du 27 au 28 juillet 2018 à Ignié, département du Pool, sous les auspices de M. Antoine Ngoma, délégué de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et de M. Guy Serge Ngoma son coordonnateur par intérim, le Réseau national des populations autochtones du Congo (RENAPAC), a analysé les conditions pour la relance de ses activités. En présence du délégué du ministère de l'Environnement et des membres du réseau venus des dix-huit coordinations départementales, il a examiné la situation de crise que connaît cette structure depuis sa création en août 2007, par manque de cohésion entre coordonnateurs.



Les membres du Réseau avec leurs coordonnateurs

La relance des activités du RENAPAC pour les cinq prochaines années, et le souci de recadrer son positionnement sur l'échiquier national et sous régional, Guy Serge Ngoma a saisi cette opportunité pour proposer quelques pistes et outils essentiels dont devra se servir cette structure en perte de vitesse. Il s'agira pour le conseil d'administration du RENAPAC, de mettre en place un cadre stratégique au niveau national pour la mobilisation et l'accompagnement des antennes départementales à travers l'animation pédagogique, en vue d'asseoir une politique managériale basée sur la formation, le renforcement des capacités des acteurs, le travail, le développement et le partenariat.

Ces assises ont débouché sur la mise en place de la coordination nationale du RENAPAC composée de sept membres et qui aura pour missions fondamentales: redorer le blason terni, mobiliser les membres et restaurer la confiance au niveau des partenaires au développement. Elle est placée sous la présidence de Guy Serge Ngoma, avec pour secrétaire général Eddy Madzou.

Pascal BIOZI KIMINOU

## Première circonscription de Poto-Poto (Brazzaville)

# Vers l'opération «Vacances enchantées» pour permettre le brassage des jeunes

Député de la première circonscription de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, Jean De Dieu Kourrissa entend lancer l'opération «Vacances enchantées» dans laquelle sont organisées des activités sportives et sociales. L'objectif est de permettre le brassage des jeunes et de lutter contre l'oisiveté en cette période de vacances scolaires.

«Cette initiative s'inscrit dans la suite d'une longue série d'autres initiatives déjà entreprises dans cette circonscription. Elle vise quatre objectifs essentiels: combattre le désœuvrement des populations, pour mieux éviter les conséquences de l'oisiveté au sein de la jeunesse; faire prendre conscience aux populations de leurs responsabilités en tant qu'acteurs dans la gestion des quartiers; renforcer les liens d'amitié, de solidarité entre elles; enfin, mettre en évidence la vitalité des quartiers et permettre aux jeunes de se connaître mutuellement. Ce sont aussi des occasions rêvées pour les jeunes de se faire de grandes amitiés», a-t-il souligné.

Il a estimé que c'est une opportunité offerte aux jeunes d'exprimer leurs talents à travers des activités sportives. «Cela ne laissera pas indifférents les jeunes encadrement sportifs en quête des oiseaux rares», a-t-il dit. Il a rappelé qu'au plan social, il y aura des activités liées à la santé et à notre environnement immédiat.

Pascal Azad DOKO

## 91 ans de l'Armée populaire de libération de Chine

# Mieux garantir la sécurité de la Chine et défendre la paix et la stabilité du monde

**Le 91<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Armée populaire de libération de Chine (APL), a été commémoré avec éclat, jeudi 26 juillet 2018. A Brazzaville, une cérémonie a été organisée à l'ambassade de la République populaire de Chine, sous les auspices de l'ambassadeur de ce pays au Congo Ma Fulin. Le Gouvernement a été représenté par Charles-Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale. On y a aussi noté la présence du ministre de l'intérieur Raymond Zéphirin Mboulou, du ministre de l'aménagement, Jean-Jacques Bouya, du vice-amiral Jean-Dominique Okemba, secrétaire général du Conseil national de sécurité, conseiller spécial du Président de la République, du général de division Guy-Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises, ainsi que d'autres personnalités.**



Les officiels pendant la cérémonie avec l'ambassadeur Ma Fulin

L'allocution de l'ambassadeur Ma Fulin a retracé le parcours de cette armée née le 1er août 1927 et qui, sous la direction du Parti communiste chinois, s'est consacrée à part entière à la lutte pour la libération du peuple et l'indépendance de la nation chinoise. Fidèle à ses responsabilités internationales, a-t-il indiqué, la Chine prend une part active aux actions de maintien de la paix mondiale. «Depuis 1990, l'armée chinoise a participé à 24 opérations onusiennes réparties dans 7 régions du monde avec un effectif total de plus de 25.000 personnes dont 13 ont donné leur vie. Aujourd'hui, la Chine devient le pays qui envoie le plus de militaires pour le maintien de la paix parmi les 5 pays membres permanents du Conseil de sécurité, et le deuxième pays contributeur au budget de l'ONU sur le maintien de la paix avec 800 millions de dollars par an», a-t-il relevé. Il a rappelé qu'après la fondation de la Chine nouvelle, de grandes contributions ont été faites par cette armée dans la sauvegarde de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de la sécurité de l'Etat et du peuple



L'armée chinoise a participé à 24 opérations onusiennes depuis 1990

chinois. «Aujourd'hui, cette armée est debout sur un nouveau point de départ : la réalisation pour l'essentiel de la modernisation de la défense nationale d'ici 2035 afin de construire une armée du plus haut niveau du monde vers le milieu de notre siècle, dans le but non seulement de mieux garantir la sécurité de la Chine, mais aussi, de défendre la paix et la stabilité du monde entier afin de construire la communauté du destin pour l'humanité». S'agissant des questions de sécurité et de paix en Afrique, le diplomate Ma Fulin a affirmé que la participation chinoise était également importante. «En 2015, le président Xi

Jinping a déclaré que la Chine accorderait à l'Union Africaine une aide militaire de 100 millions de dollars pour aider l'Afrique à construire une armée permanente et une force d'intervention rapide, ce qui est actuellement en pleine concrétisation. La Chine a envoyé 29 flottes d'escorte dans le Golfe d'Aden et dans les espaces maritimes somaliennes. Elle a également donné beaucoup d'appui dans la résolution collective des problèmes de sécurisation maritime par les pays du Golfe de Guinée», a-t-il dit. Parlant spécifiquement de la coopération qui lie la Chine et le Congo depuis de longues dates, et qui ne cesse de se consolider avec beaucoup de

succès, le diplomate chinois a énuméré des actions menées par son pays: «L'année dernière, le navire Hôpital "l'Arche de paix" de la Marine chinoise a réalisé une visite bien réussie à Pointe-Noire et a accompli sa mission de service médical humanitaire avec satisfaction. Cette année, le don de matériels d'enseignement a été offert par la Chine à l'Académie militaire Marien Nguabi et réceptionné par la partie congolaise. Une cinquantaine de militaires congolais sont prêts à aller en Chine pour suivre une formation». Il a réaffirmé sa conviction totale dans l'avenir des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays dans le domaine militaire, qui d'après lui, se renforceront encore davantage pour atteindre un niveau plus élevé. Peu après s'en est suivi, la projection d'un film qui a montré la puissance de l'armée chinoise et son activisme dans le maintien de la paix dans le monde.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Journée internationale de Nelson Mandela

# Une causerie-débat sur la vie du grand homme

Le monde a célébré le 18 juillet 2018 la journée internationale de Nelson Mandela coïncidant avec les 100 ans de sa naissance. Pour commémorer cette date à Brazzaville, l'association Yali Congo représentée par son vice-président Ronnie N'saffou-Batchi en partenariat avec le CINU (Centre d'information des Nations unies) que coordonne Prosper Mihindou et l'Ong Butterfly, a organisé mercredi 18 juillet dernier, une causerie-débat sur la vie de Nelson Rolihlahla Mandela. Rehaussée de la présence du chargé des affaires à l'ambassade de l'Afrique du Sud, la causerie-débat a réuni les membres de l'Ong Yali Congo.



Les organisateurs posant avec les jeunes de Yali Congo

Avant cette causerie-débat, les participants ont eu droit au message de António Guterres, secrétaire général de l'ONU sur Mandela, suivi de la projection du film de sa biographie. «Mandela était un ardent défenseur de la justice et de l'égalité respecté dans le monde entier...Il a préféré consacrer son énergie à la réconciliation et à concrétiser sa conception d'une Afrique du Sud pacifique et démocratique. En ce jour, Nelson Mandela aurait cent ans. Nous commémorons le dévouement dont il a fait preuve tout au long de sa vie...Le combat pour l'égalité, la dignité et la justice continue. L'héritage laissé par Madiba nous montre le chemin», a souligné António Guterres dans son message. Nelson Rolihlahla Mandela dont le nom de clan tribal est «Madiba», est né le 18 juillet 1918 à Mvezo en Afrique du Sud. Il est mort le 5 décembre 2013 à Johannesburg. Il a été l'un des dirigeants historiques de la lutte contre le système politique de ségrégation raciale (apartheid) avant de devenir président de la République d'Afrique du Sud de 1994 à 1999, à la suite des premières élections nationales non raciales de l'histoire du pays. Nelson Mandela entre au Congrès national africain (ANC) en 1944, afin de lutter contre la domination politique de la minorité blanche et la ségrégation raciale pratiquée par celle-ci. Il a été emprisonné pendant 27 ans. Pour le chargé des affaires auprès de l'ambassade de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela a prêché la paix, la liberté et le respect des droits de l'homme. L'Afrique du Sud aspire à garder son rêve et ses principes politiques jusqu'à ce jour, son héritage existe aujourd'hui. Le représentant de l'ambassadeur Sud-Africain s'est réjoui de voir l'inspiration de Mandela touchée la vie des générations du monde entier. Il reste confiant que le nom de l'icône de l'apartheid continuera d'inspirer les jeunes à apporter des contributions positives dans leurs sociétés. Prosper Mihindou et Ronnie N'saffou-Batchi se sont réjouis de la participation et de la contribution des jeunes à la journée de Nelson Mandela. Ronnie N'saffou-Batchi. Le deuxième cité a annoncé le lancement du Mandela day, qui se poursuivra jusqu'au 12 août prochain. A noter que les jeunes de l'Ong Yali Congo se sont également regroupés en panel pour débattre le thème: «L'importance de l'engagement civique».

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

## Plateforme «Congo nouvel horizon»

# Inciter les jeunes à l'entrepreneuriat agricole

**Prélude à la sortie officielle de «Congo nouvel horizon» prévue pour le mois d'octobre prochain, son président, Chrisbert Dominique Ebata Mongo, a animé une conférence de presse le 28 juillet pour présenter la vision et fixer les objectifs de cette plateforme qui regroupe 14 associations. Elle se veut un cercle de réflexion et d'action. En réalité, «un réseau d'hommes et de femmes ayant une seule mission, celle de définir un nouveau modèle de société. Celui-ci se veut être promoteur de valeurs et de production économique», a-t-il expliqué.**

D'entrée de jeu, Chrisbert Dominique Ebata Mongo a précisé que sa plateforme est apolitique, à but non lucratif. «Sa vision première est de constituer un fichier d'élite intellectuelle et républicaine, et, en réalité, un réseau d'hommes et de femmes ayant

une seule mission, celle de définir un nouveau modèle de société. Celui-ci se veut être promoteur de valeurs et de production économique. A cette volonté commune, naîtra le meilleur de tous, par tous et pour tous», a-t-il indiqué. Les objectifs qui caractérisent



Les animateurs de la conférence de presse

cette plateforme sont les suivants: rassembler les mouvements associatifs et coopératifs afin de développer les cadres d'échanges et de partage à valeur intellectuelle et morale; stimuler l'initiative en-

trepreneuriat locale des jeunes et développer des programmes d'aide aux populations dans le cadre d'appui au développement sociocommunautaire. A ce titre, Chrisbert Dominique Ebata Mongo a fait savoir que sa plateforme dispose d'une étendue de terres de plus de 591 hectares exploitables pour des activités agropastorales. «Celle-ci permettra à la plateforme, par le biais des coopératives agricoles qui la composent, de piloter un projet de grande envergure que nous appelons «agriculture pour tous». Ce projet agricole, aussi grand soit-il, s'inscrit dans le cadre d'atteinte de nos objectifs prioritaires: inciter les jeunes à l'entrepreneuriat agricole, et à participer à la diversification de l'économie nationale. Car, nous estimons que la seule gouvernance participative entre gouvernants et gouvernés est absolument la clé de voûte du développement intégral», a-t-il indiqué. Par la même occasion, «nous invitons les pouvoirs publics, dans la mesure où cette ques-

tion est préoccupante, à soutenir et à donner les moyens qu'il faut aux jeunes, ceux qui font preuve d'engagement, d'honnêteté et de volonté dans l'exercice des activités agro-pastorales. Je n'oublierai pas certes, ces hommes et femmes producteurs, agriculteurs et coopérateurs qui consacrent toute leur vie à produire pour alimenter nos marchés de vivres alimentaires, et ce, malgré les vents et marées», a poursuivi Chrisbert Dominique Ebata Mongo. A son corps défendant, le président de cette plateforme a écarté l'idée que son groupement soit un appendice du «Congo que nous voulons» de Denis Christel Sassou-Nguesso. «S'il y a des associations qui se motivent autour du Congo que nous voulons, on est, nous, une plateforme. Notre vision s'inscrit dans la durée. Vous ne nous verrez jamais disparaître dans une année. Nous resterons fidèles à nos objectifs», a argué le président confédéré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**Institut national de la statistique**

**Mettre en place un système national d'informations statistiques fiables au Congo**

Les directeurs techniques et les chefs de services de l'Institut national de la statistique (INS), les directeurs des études et de la planification et les chefs de services statistiques des ministères sectoriels bénéficiaires du PSTAT ont examiné et adopté vendredi 27 juillet le rapport diagnostique pour la mise en place d'un système national d'informations statistiques fiables au Congo. C'était au cours d'un atelier présidé par Dominique Kimpouni, coordonnateur du PSTAT, en présence de Beau-Clair Isidore Veira, consultant international, chargé de la réalisation de l'étude diagnostique.

Le rapport de l'étude diagnostique du système national d'informations statistiques a pour objectifs de décrire l'existant en matière de TIC à l'INS, dans les directions départementales de la statistique et autres ministères sectoriels, d'identifier les faiblesses et dysfonctionnement des systèmes d'information, d'identifier des besoins en matière d'équipement, de logiciels et de renforcement de capacités des ressources humaines ainsi que d'outils de communication pour la production et la diffusion de l'information statistique.



Dominique Kimpouni

C'est dans le cadre de la modernisation et de la rationalisation des moyens de production et de gestion de l'information statistique du système statistique national que le PSTAT avait recruté en décembre 2016 M. Beau-Clair Isidore Veira.



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

Après avoir apporté leurs contributions, les participants ont examiné et adopté le rapport diagnostique.

«Le projet émane de la volonté du Gouvernement de la République de renforcer les capacités des composantes du système statistique national pour les amener à produire en temps opportun et à diffuser des informations statistiques multisectorielles de qualité. Il s'agit d'une mission d'intérêt crucial pour la vie de notre nation. Le Congo a besoin des données statistiques de qualité pour notamment faciliter l'élaboration, mais aussi le suivi-évaluation des programmes de développement sectoriel découlant du projet de société du président de la République», a précisé Dominique Kimpouni.

Le coordonnateur du PSTAT a reconnu que la longue marche vers l'émergence, pour être efficace doit être éclairée par la lumière fournie par les informations statistiques. «Le PSTAT a été créé en tant qu'élément de réponse à cet épineux problème de mise à disposition des informations statistiques fiables. Ce problème pour être résolu a non seulement besoin de ressources humaines et du matériel, mais aussi et surtout d'un programme d'activité cohérente en guise de levier de la production statistique nationale», a-t-il indiqué, tout en félicitant M Beau-Clair Isidore Veira pour le travail fourni.

«Les études du système national d'information statistique nous ont permis de savoir tous les dysfonctionnements du système de production et comment y remédier. Les recommandations ont été formulées à l'endroit du système organisationnel et institutionnel. Les statistiques sont les outils de décision par excellence. Ils permettent aux décideurs de conduire les politiques de manière plus précise pour satisfaire les besoins qui s'opposent à un développement économique et social et une meilleure connaissance du pays», a relevé M Beau-Clair Isidore Veira.

L'atelier de validation du rapport diagnostique a été organisé par l'INS, grâce à l'appui du PSTAT.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

**L'éducation des filles congolaises, un atout pour le développement au Congo?**

«Eduquer une femme, c'est éduquer une nation» (suite de la précédente édition)

Donner naissance à des enfants dont elles assurent le bon développement, en veillant sur leur santé, leur alimentation, leur bien-être physique et mental, n'est-ce pas là déjà une contribution importante des femmes au développement du Congo?

Malheureusement, l'éducation, telle qu'elle se développe aujourd'hui au Congo, tourne à vide et décourage les parents.

Dans un pays en développement où les besoins en personnels formés sont immenses, le chômage, en 2011, s'élève à 19,7 %. Les plus touchés étant les populations âgées de 15 à 29 ans, toutes scolarisées et même diplômées: 34,1 % dont 29 % de filles (29,3 % de garçons), alors que le pays manque de diplômés répondant aux besoins de l'économie. N'est-ce pas une énième preuve que notre système scolaire, tel qu'il existe aujourd'hui, est, inadapté à la promotion de l'emploi et non orienté vers l'esprit d'entreprise?

Mais savons-nous seulement ce qu'est une politique de l'emploi, et une gouvernance efficace de l'entreprise?

Le gouvernement lui-même a fini par réagir et redéfinir une nouvelle stratégie de l'éducation pour 2015-2025, dont les grandes lignes consistent à:

- 1-offrir une éducation de base de qualité à tous en un socle de 10 ans;
  - 2-répondre aux besoins en ressources humaines d'une économie émergente;
  - 3-rendre efficace le pilotage et la gestion du système éducatif.
- Cependant, cette stratégie prévue pour être appliquée dès 2015, tarde encore à se mettre en place, trois ans après, par manque de financement. Car, la stratégie implique, entre autres:
- de construire et équiper environ 1000 classes par an (dont 650 pour le primaire et 360 pour les collèges);
  - de construire et équiper des salles de classe d'une taille moyenne réduite à 40 élèves en 2025,
  - d'implanter de nouvelles constructions de collèges;
  - de recruter 22.000 nouveaux enseignants fonctionnaires durant les dix prochaines années pour le primaire et le collège...;
  - d'améliorer la qualité des services de l'éducation de la petite enfance et de l'alphabétisation;
  - de refondre les curricula de l'ensemble du cycle de l'éducation de base;
  - d'octroyer un livre par élève dans les disciplines principales du primaire et du collège;
  - de créer des coins de lecture dans les écoles primaires;

- de créer des laboratoires de taille moyenne desservant plusieurs collèges...;

- d'introduire les technologies de l'information et de la communication dans les établissements; etc... etc...

Cette liste, non exhaustive, de brèches à colmater, nous donne à voir dans quel état de délabrement avancé, au propre comme au figuré, se trouve aujourd'hui l'éducation dans notre pays. Quoi d'étonnant dès lors que les parents choisissent de scolariser ailleurs leurs enfants, avec le risque, pour les filles, qu'elles y trouvent un mari et ne reviennent pas au Congo! Il serait intéressant d'avoir quelques statistiques sur ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur, avec le nombre sans cesse croissant de jeunes Congolais et Congolaises qui s'exilent pour étudier et ne rentrent plus dans leur pays, devenu, il est vrai, de moins en moins attractif, ne serait-ce qu'à cause de cette éducation qui bat de l'aile et ne débouche sur rien.

Faute de mieux, la plupart des familles continuent, cependant, de scolariser sur place leurs enfants, quitte à recourir à un enseignement privé qu'ils financent eux-mêmes presque entièrement. Le gouvernement lui-même le reconnaît à propos de l'enseignement supérieur: «L'offre publique étant limitée, l'enseignement privé est devenu une alternative nécessaire».

Mais cette contribution des parents ne concerne pas seulement l'enseignement supérieur. Elle se fait déjà sentir au niveau du préscolaire où les effectifs ont été multipliés par 4,07 de 2003 à 2012, passant de 13.256 à 53.920 enfants.

Au primaire, le privé scolarise 30 % des enfants dont les parents rémunèrent 2.247 maîtres en 2013.

Au secondaire premier cycle, il existe 730 collèges privés contre seulement 303 publics.

Au second cycle, leur nombre augmente de 5,4 % et passe de 52.296 élèves en 2005-2006 à 79.475 en 2013-2014, les filles représentant en 2013, 37,2 %.

Dans l'enseignement supérieur, le privé a accueilli, entre 2009-2010 et 2012-2013, 35,7 % d'étudiants dont 42,5 % filles:

2009-2010: 3.682 (garçons: 7.652) 2010-2011: 6.469 (garçons: 12.903) 2011-2012: 7.701 (garçons: 14.704) 2012-2013: 7.139 (garçons: 13.209)

Est-ce pourquoi notre gouvernement a tendance à considérer le privé comme la «vache à lait» de l'éducation?

Quand, dans l'enseignement pri-



Mambou Aimée Gnali

maire privé, les écoles souhaitent l'appui d'un inspecteur ou d'un conseiller pédagogique, elles doivent payer son déplacement. Plus récemment, une circulaire du Ministère de l'enseignement supérieur en date du 28 mars 2017, adressé aux promoteurs et/ou gestionnaires des établissements privés de l'enseignement supérieur, réajuste les prestations à l'accréditation des programmes de formation de l'enseignement supérieur. Elles vont de 100.000 à 150.000 F CA et la redevance sur les frais d'inscription des étudiants de 2.000 à 3.500 F CFA par inscription.

Est-ce normal? Que fait le Gouvernement en retour, pour aider l'enseignement privé?

Malheureusement, l'efficacité interne de l'ensemble de l'enseignement supérieur, reste très faible. Seuls 36,8 % d'inscrits en première année d'université réussissent à l'examen de fin d'année en 2011. Les étudiants de 19 à 25 ans représentent 59 % des effectifs; les plus de 26 ans, 37,3 % et les moins de 19 ans, 3,9 % seulement. Les plus de 26 ans sont dus aux nombreux redoublements dans le système scolaire. Et le faible taux de réussite en première année, aux difficultés financières et d'adaptation rencontrées par les étudiants.

Le taux de réussite des filles dans les facultés est meilleur que celui des garçons: 52,95 % contre 42,58 %. Dans les instituts, 95,76 % pour les filles contre 85,56 % pour les garçons. Mais l'ensemble reste faible, comme à tous les autres niveaux de notre système scolaire. N'est-ce pas là le signe patent d'un malaise qui commence dès l'enseignement préscolaire et va croissant au fur et à mesure que l'on s'élève

dans l'échelle scolaire, malgré les efforts consentis par les parents, dont la mère, pour soutenir l'éducation de leurs enfants? Et si l'on allait voir du côté de la langue d'enseignement? Ne faudrait-il pas introduire les langues locales à l'école?

En attendant, les abandons, chez les filles, augmentent au fur et mesure qu'on s'élève dans les différents degrés du système scolaire. Et une fois sorties de l'école, à quoi se raccrocher? Que faire?

A partir du BEPC et plus, les débouchés ne manquent pas. Mais au niveau primaire? Beaucoup d'entre elles se reconvertissent dans toutes sortes d'activités de ce qu'il est convenu d'appeler «l'informel». Et très vite, elles retombent dans «l'analphabétisme de retour».

Mais ayant elles-mêmes raté la vie dont elles rêvaient à l'école, elles se saignent aux quatre veines pour assurer le succès scolaire de leurs enfants. N'est-ce pas là une autre forme d'investissement dans le développement du Congo?

Ainsi, qu'elles aient ou non réussi leur scolarité, les Congolaises mettent un point d'honneur à réussir celle de leurs enfants. En témoignent, les nombreuses écoles privées qui naissent dans les quartiers les plus improbables. Pour quelle éducation, demain?

Mambou Aimée GNALI

Pour la rédaction de cet article, Mme Mambou Aimée Gnali s'est inspirée de la bibliographie suivante:

- Scholastique Dianzinga: «Les congrégations religieuses et l'éducation des filles au Congo: cas des sœurs de Saint Joseph de Cluny et des Franciscains de Marie 1886-1965» Article publié dans la Revue du CAMES Série Lettres et Sciences humaines n°0005 2ème semestre 2015
- Stratégie sectorielle de l'Éducation 2015-2025, Brazzaville 2015-République du Congo, P.61
- Enquête par grappes à indicateurs multiples-MICS5 2014-2015 Congo-UNICEF P.227
- Enquête par grappes à indicateurs multiples- MICS5 2014-2015 Congo-UNICEF
- Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025-P.50

**Qui me répondra?**

Selon Jean-Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire, l'érosion de Ngamakosso nécessite la somme de 9 milliards de francs CFA. Que fera la population de ce quartier pendant la saison des pluies ?

A.NK-K. (Plateau, Brazzaville)

## RD Congo

## L'opposant Jean-Pierre Bemba de retour au pays

Comme annoncé, l'ancien vice-président de la République démocratique du Congo est arrivé mercredi 1er août dernier à Kinshasa, attendu de pied ferme par des dizaines de milliers de personnes. Un retour devenu possible après son acquittement par la CPI, mais un retour maillé de soubresauts. Et pour cause, son lieu de résidence. Jean-Pierre Bemba voulait retourner chez lui, dans sa maison d'enfance de la Gombé, non loin du palais présidentiel. Impossible, ont répondu les autorités, car elle se trouve dans le quartier présidentiel de quoi susciter une certaine crispation.

Selon l'un des porte-parole du Mouvement pour la libération du Congo (MLC), le parti de Jean-Pierre Bemba, il a donc dormi dans le bureau de sa sœur Claude, dans le complexe commercial de la famille. Sa femme et les



Jean-Pierre Bemba à Kinshasa

hauts cadres de son parti ont passé la nuit sur place. Jean-Pierre Bemba n'avait certainement pas pensé un seul instant qu'il passerait sa première nuit dans son pays depuis onze ans, dont dix passés derrière les barreaux à La Haye, dans un complexe commercial.

Le général Kasongo, chef de la police de Kinshasa a expliqué pourquoi l'ancien vice-président ne pouvait pas loger dans sa résidence

privée de la Gombé. Pour lui, c'est pour mieux assurer sa sécurité et celle de ses visiteurs. Pour éviter les tracasseries de contrôle permanent des agents de la garde républicaine dans ce périmètre du palais présidentiel. Un véritable bras de fer.

Si aucun opposant n'était venu l'attendre à l'aéroport mercredi, le sénateur a reçu quelques visites de soutien dans la soirée. Jean-Claude

Vuemba, l'un des coordinateurs de la plateforme Ensemble, le ministre Lisanga chargé des relations avec le Parlement et Vital Kamerhe de l'Union pour la Nation Congolaise (UNC) qui dit avoir vu un homme serein bien qu'affecté par la situation.

Eve Bazaiba, la secrétaire générale du MLC maintient que Jean-Pierre Bemba voulait déposer sa candidature à la présidentielle. En dépit de quelques troubles et de restrictions observées toute la journée de mercredi et qui ont privé Jean-Pierre Bemba d'un bain de foule, il s'agissait tout de même du plus important rassemblement observé en RDC depuis 2016, selon les observateurs.

**Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU**

## Zimbabwe

## Le premier scrutin de l'ère Mnangagwa entaché de sang

Des heurts ont éclaté mercredi 1er août au Zimbabwe au lendemain des premières élections sans Robert Mugabe, poussé à la démission par l'armée en novembre 2017. Dans la capitale Harare où l'on dénombre au moins trois morts, les manifestations de l'opposition conduite par Nelson Chamisa du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) ont été réprimées par les forces de l'ordre tirant sur la foule à balle réelle. Les élections générales or-



Emmerson-Mnangagwa



Nelson Chamisa

ganisées lundi 30 juillet ont connu une forte participation estimée à 75%. Avant la publication des résultats officiels, l'opposition a dénoncé des fraudes en jugeant suspecte la large victoire pressentie du parti au pouvoir, la ZANU-PF. Les deux camps revendiquent la victoire.

M.M.M.

## Sommet des BRICS en Afrique du Sud

## La situation du continent a préoccupé les participants

Tenu récemment à Johannesburg, en Afrique du Sud, le sommet regroupant les puissances économiques émergentes, Brésil, Russie, Inde, Chine Afrique du Sud (BRICS) a planché sur l'Afrique. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa qui a accueilli la rencontre a invité les chefs d'Etat du continent à participer au forum BRICS-Afrique qui a pour ambition d'intégrer les organisations régionales africaines aux nations des BRICS. Une quinzaine de chefs d'Etats africains ont fait le déplacement, principalement pour des rencontres bilatérales avec les puissances émergentes.

Parmi la vingtaine de nations africaines présentes à ce sommet, il y a eu le Sénégal et son président Macky Sall. Selon lui, par ce nouveau regroupement économique, il y a un nouveau monde qui se dessine, et «ce nouveau monde ne peut plus être gouverné par des règles anciennes. Nous voulons une gouvernance mondiale, plus juste, plus équitable et plus inclusive», allusion faite aux institutions de Bretton Woods qui constituent un goulot d'étranglement des pays africains débiteurs vis-à-vis de ces institutions.

Les rencontres, majoritairement bilatérales, avaient pour objectifs d'arriver à des accords entre BRICS et organisations régionales comme avec la



Les figures de proue des Etats composant les BRICS

Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), présidée par Faure Gnassingbé du Togo. Celui-ci a fait savoir: «Je crois qu'il existe de bonnes opportunités de coopération avec les BRICS, car nous savons que vos pays excellent dans le domaine de la construction des infrastructures. Nous invitons donc les BRICS et la CEDEAO à se rapprocher pour étudier les possibilités de coopération et de partenariats». La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) était représentée entre autres par Régis Imongault, ministre gabonais de l'Economie. Pour lui, jusqu'à présent il n'y a eu entre pays des BRICS et pays africains que «des accords bilatéraux». Il a souhaité voir se réaliser un saut. «Que ces partenaires puissent aller au-delà de l'Afrique et au niveau des communautés économiques

régionales», a-t-il dit. Dans le but, notamment, de pouvoir faire face ensemble aux défis commerciaux posés par les Etats-Unis de Donald Trump. «Asseoir des ponts avec l'Afrique» pourrait permettre d'éviter d'être «prisonniers de certaines mesures qui ont un impact négatif au niveau du commerce international». En somme, Régis Imongault a estimé que la croissance en Afrique viendra tout particulièrement du secteur des nouvelles technologies: «Encourager les nouvelles technologies de l'information, encourager l'informatique, encourager des modèles innovants, c'est à travers cela que l'Afrique peut réussir. Voilà pourquoi un capital humain bien formé est indispensable», a-t-il soutenu.

**M. MOUZITA  
MOUKOUAMOU**

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET  
Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET

Notaire

Tél.: 05 520.40. 97/06 969.10. 49; etudenotairemouellet@gmail.com

## INSERTION LEGALE

Aux termes des résolutions du procès-verbal des décisions extraordinaires des associés portant sur la cession des parts sociales intervenant entre associés, reçu en la forme authentique par le Notaire soussigné en date du 6 septembre 2017 à Pointe-Noire enregistré aux domaines et timbres le 25 septembre 2017 sous le f°174/5, N°6822.

Il a été procédé à la mise jour des statuts de la société LE CEP SERVICES, Société à Responsabilité Limitée, constituée à Pointe-Noire en date du 24 octobre 2012 et enregistrée aux domaines le 25 octobre 2012 sous F° 121/4 N°794.

**Forme juridique:** La société prend désormais la forme juridique de Société responsabilité limitée unipersonnelle.

**Dénomination:** la société a pour dénomination LE CEP SERVICES, en sigle «L.C.S.».

**Capital social:** Le capital social fixé à 1.000.000 F. CFA divisé en 100 parts de 10.000 francs CFA chacune;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Pointe-Noire, Route Nationale N°4, quartier Mayinga.

**Objet social:** La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays: - Comptabilité et Etude, Informatique et gestion ; - Mise à disposition du personnel, - Prestation de services et divers.

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier.

**Gérance:** la société est gérée et administrée par Monsieur SAMBA Barthélémy.

**Dépôt légal:** En conséquence, mention en a été portée au Registre de commerce et du crédit mobilier, le 26 septembre 2017 sous le N° RCCM CG/PNR/12B582-17DA1194. NIU: M2013110000214058.

**Pour insertion,  
Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET,  
Notaire.**



NAVIGUEZ SUR LA  
CONNEXION INTERNET  
LA PLUS STABLE

Composez \*121\*4#



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**



Banque des Etats de l'Afrique Centrale – Services Centraux

Commission ad hoc du marché

Sélection régionale restreinte avec présélection ouverte n°12/BEAC/  
DGE-DEMCF/SRRP/CI/2018 pour la réalisation d'œuvres iconographiques  
destinées au patrimoine de la BEAC

## AVIS DE PRESELECTION

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) envisage d'élargir son patrimoine artistique. A cet effet, elle lance auprès des artistes-peintres reconnus de la CEMAC, un concours pour la production d'œuvres destinées à enrichir et personnaliser son patrimoine. Ainsi, elle invite, par le présent avis, les artistes intéressés et remplissant les conditions requises à présenter une candidature. La participation n'est soumise à aucun frais.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

### I. DEROULEMENT DE LA SELECTION:

La sélection se fera en deux étapes, une étape de présélection suivie de la présélection proprement dite.

a-)Présélection:

A cette étape, les artistes seront retenus sur la base de leurs références, tel qu'indiqué au point IV ci-après.

La présélection ouverte est valable dès réception d'au moins trois candidatures.

b-)Sélection:

Les artistes présélectionnés seront invités à remettre leur proposition d'œuvres. Ils devront exprimer leur créativité sur chacune des sept (7) thématiques suivantes:

- 1) L'Intégration sous-régionale de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC);
- 2) L'Emergence des pays de la CEMAC;
- 3) L'Agriculture moderne dans la CEMAC;
- 4) La Santé dans la CEMAC;
- 5) Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) dans la CEMAC;
- 6) La place de la Femme dans la CEMAC;
- 7) L'éducation dans la CEMAC.

Au total, chaque artiste présentera sept (07) œuvres.

Toutes les techniques sont autorisées pour le concours (acrylique, aquarelle, gouache, huile, pastel, graphite, techniques mixtes, etc.).

Seuls les supports en toile ou en feuille de format A3 seront acceptés. Le matériel n'est pas fourni.

Toutes les œuvres retenues feront l'objet d'une session des droits d'auteur au profit de la BEAC et demeureront sa propriété exclusive. Ladite cession sera matérialisée par une convention signée des deux parties.

Le lauréat de chaque thème recevra la somme forfaitaire d'un million (1 000 000) de francs CFA.

Tout artiste dont aucune œuvre ne sera retenue dans les sept thématiques percevra une œuvre forfaitaire de trois cent mille (300 000) Francs CFA.

Le groupement d'artistes n'est pas autorisé.

### II-CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Pour concourir, les candidats doivent être âgés d'au moins 21 ans et être originaire des pays de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad).

### III-DOSSIER DE CANDIDATURE:

Les candidats à la présente présélection devront fournir un dossier comprenant les pièces ci-après:

- Une lettre de motivation de l'artiste dactylographiée;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois;
- Une copie certifiée conforme d'une pièce nationale d'identité;
- Une liste de références vérifiables.

### IV-APPRECIATION DES CANDIDATURES:

Les candidatures seront appréciées selon

les critères suivants:

a-) Critères éliminatoires:

- Dossier incomplet;
- Non-conformité des pièces administratives aux prescriptions de l'avis de présélection;
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration.

b-)Critères d'appréciation:

Les références seront notées sur 100 points de la manière suivante:

- Type d'exposition internationale, régionale ou nationale: (30 points);
- Nombre d'exposition (25 point);
- Notoriété du lieu d'exposition (galerie, site, etc.): 20 points;
- Reconnaissance ou distinction honorifique liée à l'art: 25 points.

Seuls les cinq premiers candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront retenus sur la liste restreinte.

### V-DEPOT ET OUVERTURE DES CANDIDATS:

Les candidatures, rédigées en langue française, devront être déposées sous pli fermé à l'adresse suivante ou envoyées par courrier électronique au plus tard, le 16 Août 2018, à 12H00, heure locale:

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE  
CENTRALE SERVICES CENTRAUX –  
BUREAU D'ORDRE – 15e étage,  
porte 15.01  
736, Avenue Monseigneur Vogt; B.P.:  
1917, Yaoundé – CAMEROUN.  
@: cgam.scx@beac.int

L'enveloppe extérieure devra porter uniquement la mention «SELECTION REGIONALE RESTREINTE N° - A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

### VI-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:

Les renseignements complémentaires peuvent être demandés via l'adresse: cgam.scx@beac.int

Fait à Yaoundé le 16 juillet 2018.

Le Président de la Commission  
ad hoc.

## Confrérie Cardinal Emile Biayenda

# Pèlerinage international à Ouessou

La confrérie Cardinal Emile Biayenda a organisé un pèlerinage à Ouessou, du jeudi 5 au dimanche 8 juillet 2018 «sur les pas du Cardinal Emile Biayenda» dans le but de mieux faire connaître la figure de ce vénéré pasteur et de prier de manière constante pour sa cause de béatification et de canonisation. Ce pèlerinage a connu la participation d'une délégation de 26 pèlerins venus du diocèse de Franceville au Gabon, ce qui a fait revêtir au pèlerinage un caractère international. De nombreux pèlerins venus d'autres diocèses du Congo ont été associés à ceux du Gabon, ils ont fait un effectif total de 433 pèlerins dont quelques aumôniers et autres prêtres: abbé Paul Ndongagba, abbé Guy Roland Mouyamba, abbé Arnaud Gildas Matsiona, père Baviel Mbila et l'abbé Yann Honoré Youmounene, respectivement, vicaire général d'Owando, aumôniers de la confrérie Cardinal Emile Biayenda de Kinkala, de Brazzaville et de la Fraternité Cardinal Emile Biayenda au Gabon. Les pèlerins du Congo-Brazzaville ont été accompagnés de quelques religieuses de différentes congrégations.



Mgr Yves-Marie Monot (à droite), avec les abbés Arnaud Gildas Matsiona, Guy Roland Mouyamba, le père Baviel Mbila et les autres dans la cathédrale Saint-Pierre de Ouessou

C'est dans la liesse que les pèlerins ont été chaleureusement accueillis par leurs hôtes bien que tard. Le vicaire général et curé de la cathédrale Saint Pierre Claver, l'abbé Daniel Nzika et son équipe ont assuré le logement de tous les pèlerins. Au cours du rassemblement de la première journée du vendredi, le curé a reçu tous les pèlerins dans la Cathédrale pour leur souhaiter la bienvenue, puis s'en est suivie la présentation des pèlerins par diocèse: Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Kinkala, Brazzaville, Owando, Ouessou et Franceville au Gabon. La première causerie du vendredi a été sous la modération de l'abbé Guy Roland Mouyamba, elle a eu comme thème: «La vie de la confrérie Cardinal Emile Biayenda, partant de son origine jusqu'à nos jours». Dans l'après-midi, le curé de la cathédrale a organisé un chemin de croix dans deux arrondissements de la ville. Il a dû être, à vrai dire, le chemin de croix le plus long après celui de Jésus lui-même: de 15h à 19h soit 4 heures.

Le samedi 7 juillet à 10 h, la causerie était réservée à Mgr Yves-Marie Monot, évêque de Ouessou. Le père-évêque a évoqué de manière succincte les vertus

qui ont caractérisé la vie du Cardinal Emile Biayenda. Il a souligné: l'humilité, l'obéissance, la douceur et la simplicité. Par ailleurs, il a rappelé que le Cardinal Emile Biayenda était un homme d'écoute, de dialogue, d'unité et de paix. Il avait une vie intérieure profonde. Le père évêque a interpellé les pèlerins sur le fait de la division des membres dans une même confrérie. Nous ne pouvons pas faire la division dans le groupe de celui qui s'est révélé comme champion de l'unité.

La soirée du samedi 7 juillet a été ponctuée par une veillée de prière animée par les abbés Arnaud Gildas Matsiona, Guy Roland Mouyamba, et le père Baviel Mbila.

Ensuite, une procession a été organisée vers la Grotte mariale pour invoquer l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie pour l'aboutissement heureux de la cause de Béatification et de Canonisation du Cardinal Emile Biayenda.

Dimanche 8 juillet, il y a eu une seule messe dominicale à 9h 30. Elle a été présidée par l'évêque. S'inspirant des textes liturgiques du jour, l'abbé Arnaud Gildas Matsiona, a dans son homélie, exhorté le peuple de Dieu: «Le cardinal

Emile Biayenda en sa qualité d'homme profondément religieux, était un apôtre de la paix et un champion de l'unité. Par le baptême, il avait été incorporé au Christ en participant à sa mission prophétique. Cependant, une des caractéristiques des envoyés de Dieu dans la Bible, c'est d'être rejeté et persécuté. Comme le Christ, le cardinal Emile Biayenda a aussi fait l'expérience de la méchanceté humaine en tant que porte-parole de Dieu au milieu de son peuple. Par amour pour Dieu et pour le peuple dont il avait reçu la charge, il a accepté librement de s'offrir à Dieu au soir de sa vie pour que l'unité, la paix et la réconciliation entre les hommes règnent dans notre pays, dans notre continent africain et partout dans le monde entier. D'où son appel aux fidèles laïcs de prier sans cesse pour l'aboutissement heureux de sa cause de béatification et de canonisation, tout en encourageant ces derniers à demeurer constants dans leur mission jusqu'au bout, à l'exemple du Christ et du Cardinal Emile Biayenda. A l'occasion, 22 membres de la confrérie ont fait leur engagement. La messe a débouché sur le mot de clôture du

pèlerinage prononcé par l'évêque en citant le cardinal Emile Biayenda: «Le chrétien doit être le champion de l'unité parmi les hommes parce qu'il n'a qu'un commandement celui d'aimer l'autre...». A signaler que cette messe a été animée par la chorale de la confrérie Cardinal Emile Biayenda et celle de la cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouessou et agrémentée par les danses liturgiques des pèlerins venus du Congo et du Gabon. Les remerciements ont été adressés à tous ceux qui ont oeuvré pour la réussite de ce pèlerinage et pour le bon déroulement de toutes les activités organisées lors du pèlerinage. Au père évêque, pour son accueil bienveillant et paternel, au vicaire général pour tous les services rendus aux pèlerins durant leur séjour. Le prochain pèlerinage de la confrérie Cardinal Emile Biayenda est envisagé au Gabon. Il restera à le mettre en forme et à en déterminer la date.

Placide BATANTOU  
Secrétaire du bureau national de la confrérie Cardinal Emile Biayenda.

## Monastère de la Visitation Notre-Dame du Niari de Loudima (Diocèse de Nkayi)

### Jubilés d'argent des sœurs Marie A. Mpandzou, Marie R. Nzoumba, Chantal B. Ndouri, et Marie E. Koutala

La Communauté des Moniales de la Visitation a loué Dieu avec ferveur, dimanche 22 juillet 2018, à Loudima, dans le département de la Bouenza, (diocèse de Nkayi), à l'occasion des 25 ans de vie religieuse des sœurs: Marie Ange Mpandzou, Marie Reine Nzoumba, Chantal Bernadette Ndouri, et Marie Emmanuelle Koutala. La messe d'action de grâces a été célébrée par l'abbé Pierre Mpandzou, vicaire général de Nkayi.



Marie Ange Mpandzou



Marie Reine Nzoumba



Chantal Bernadette Ndouri



Marie Emmanuelle Koutala

La simplicité de cet anniversaire n'a pas été à la splendeur de la solennité pendant laquelle le célébrant a lu et remis aux quatre moniales à l'honneur une lettre du Saint-Père le Pape François. Le chef de l'Eglise catholique Romaine a adressé à chacune ses compliments et leur a donné sa sainte bénédiction. Le Monastère de Loango et le Prieuré de Bouansa ont été associés à la joie de l'heureuse manifestation sanctionnant une étape repère dans la vie des personnes vouées à Dieu et à l'Eglise: les noces d'argent. Puisse le Maître envoyer davantage d'ouvriers pour la moisson et les fortifier.

Basile MAMBOUANA





## 7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.

Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.

**Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.

**Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.

Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.

Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.

**Coût** attractif.

 @OFIS.CG   
  @OFIScg   
  OFIS

**Procurez-vous la Téléalarme** en contactant le **06 899 98 53**

## IN MEMORIAM

5 Août 2008 – 5 Août 2018

YANGA Jean Merlyns, Inspecteur des Postes et Télécommunications.

Voici dix ans déjà que tu es parti loin de nous. Papa, ton absence prolongée a créé un grand vide en nous qui t'avions tant aimé.

En cette date commémorative, nous prions tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée spéciale et pieuse pour lui.

Le Dimanche 5 Août 2018, des messes seront dites en sa mémoire en les paroisses:

- Anne-Marie JAVOUHEY à 9 Heures;
- Cathédrale sacrée cœur à 10 Heures 30 minutes;
- Petite sœur des Pauvres à 10 Heures.

Papa, tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs.

Mémoire éternelle, Grand Jean!



## OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE  
ANNONCE NUMERO 018-2018

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: Assistant Principal aux Ressources Humaines Grade - FSN-09  
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 31 Juillet 2018

DATE DE CLOTURE: 14 Août 2018

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant une Licence en gestion des ressources humaines, Management ou administration publique. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français. Sous la supervision du conseiller administratif, l'intéressé(e) jouera le rôle de conseiller principal en matière de gestion des ressources humaines, dirigeant, exécutant et supervisant toute la gamme des fonctions des ressources humaines au poste. L'intéressé(e) sera responsable de l'élaboration de la politique et des procédures/politiques des ressources humaines et sera le point de contact principal pour tous les aspects des problèmes du

personnel. L'intéressé(e) supervisera directement trois (3) employés aux RH et indirectement deux (2) instructeurs de langue anglaise.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:  
Management Officer  
U.S. Embassy Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez)  
Baongo, Centre-Ville.  
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: [BrazzavilleHRjobs@state.gov](mailto:BrazzavilleHRjobs@state.gov)

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

Diocèse d'Owando

Les abbés Gervais Yombo et Narcisse Elemba sur les pas des missionnaires

En mission à Toronto au Canada pour l'un et à Troyes en France pour l'autre, les abbés Gervais Protais Yombo et Hervé Narcisse Elemba ont séjourné du 26 au 30 juillet 2018 dans le diocèse d'Owando où ils ont été accueillis par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque du lieu. Pendant leur séjour, les deux prêtres ont célébré deux messes respectivement à Owando siège du diocèse et à Makoua, ville qui les a vu naître et s'engager dans la Vigne du Seigneur. Leur pèlerinage dans ce diocèse a eu pour message central: le retour sur les traces de la grâce. Dans les deux villes, ils ont également commémoré leur ordination sacerdotale, 20 ans pour l'abbé Yombo et 10 ans pour l'abbé Elemba.

**A** Owando, les deux prêtres ont concélébré en la cathédrale Christ-Roi de l'univers samedi 28 juillet, lors d'une messe présidée par l'abbé Gervais Protais Yombo, qui y fut ordonné en septembre 1998 par Mgr Ernest Kombo, évêque d'Owando d'illustre mémoire. C'était un moment émouvant d'évocation de souvenirs et d'édification du peuple de Dieu dans l'unité, l'amour et la conversion véritable qui reste un défi pour tous. Dans sa prédication à travers laquelle il a tenu à toucher particulièrement les jeunes, l'abbé Gervais les a appelés au meilleur témoignage et à la prise au sérieux de leur destin. Quant à ses confrères dans le sacerdoce, notamment les jeunes prêtres ordonnés récemment, il les a exhortés au respect des anciens, en citant en exemple leurs deux aînés exerçant dans le diocèse aux côtés de l'évêque, les abbés Paul Dongagba et Joseph Ndinga qui a

rehaussé de sa présence cette messe.

Après Owando, cap sur Makoua «ville lumière» où les deux prêtres ont été reçus sur la terre de leurs ancêtres, qui les a vus faire leurs débuts tant dans la vie que dans leur en-



Les deux prêtres rendant grâce à Dieu en l'église de Makoua

gagement au sein de l'Eglise les ayant conduits jusqu'au sacerdoce. Ils y ont célébré la messe dominicale du 29 juillet, au cours de laquelle l'église Saint-Pierre Apôtre était prise



Les abbés Yombo et Elemba priant avec les chrétiens d'Owando

d'assaut. Comme lors des précédentes messes à Notre-Dame de Fatima de Mpila dans l'archidiocèse de Braz-

zaville et à Christ-Roi d'Owando, la lecture de l'évangile a été faite à la fois en français et en anglais. En effet, l'abbé Yombo veut susciter auprès des jeunes l'intérêt et même le

goût pour la langue de Shakespeare dont personne ne peut plus aujourd'hui se passer. Et qui à travers le monde devient plus qu'un besoin urgent pour tous.

Dans leur désir d'aller se ressourcer sur les pas des missionnaires qui ont impacté considérablement leur enfance et leur jeunesse dans le parcours vocationnel, les deux prêtres ont échangé avec la communauté chrétienne qui s'apprête à célébrer les 90 ans de la paroisse de Makoua. Au terme de leur séjour, ils ont promis d'être des porte-étendards auprès d'éventuels bienfaiteurs et hommes de bonne volonté dans le cadre de l'appui à certaines œuvres sociales se développant dans le diocèse.

Aristide Ghislain NGOUMA

XVIII<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire-B-

«Je suis le pain de vie»

Textes: Ex 16, 2-4. 12-15; Ps 77 (78); Ep 4, 17. 20-24; Jn 6, 24-35

**C**inq dimanche durant, nous allons écouter le récit de la multiplication des pains dans l'Evangile de saint Jean, au chapitre sixième. Ce long texte contient une synthèse de tout le mystère chrétien. Nous essaierons d'en suivre les articulations. La semaine dernière, nous avons assisté à la rencontre de Jésus avec la foule dans le désert et le miracle de la multiplication des pains. Ce miracle occupe la place centrale parmi les sept miracles retenus par St Jean. Tous ceux qui en ont bénéficié, s'en trouvent comblés. Devant leur enthousiasme, Jésus s'est éclipse. Pour lui, tout ne s'arrête pas au fait d'avoir multiplié les pains. Ce n'est pas pour ce geste merveilleux qu'il entend être félicité. Il est une autre face de son geste qui seule importe pour lui. C'est elle qu'il veut révéler à ses disciples et aux foules.

Entre l'Evangile du dimanche dernier et celui d'aujourd'hui, saint Jean raconte un épisode important. Le soir venu, les disciples, n'ayant pas vu Jésus revenir, décident de passer sur l'autre rive du lac. Ils prennent leur barque et commencent à ramer. La petite phrase: ils se rendaient de l'autre côté de la mer, nous indique le chemin que nous devons suivre. Il nous faut quitter en quelque sorte le terrain sur lequel nous souhaitons toujours les interventions de Dieu, ce terrain de nos besoins, de notre mal à vivre pour nous avancer sur les flots fragiles et incertains sur lesquels Dieu veut nous faire avancer. Et d'ailleurs, nous voyons bien la barque des disciples secouée par la tempête. Ils ont su quitter la terre ferme de leurs sécurités humaines pour oser la grande traversée. Et soudain, alors que la peur de sombrer les saisit, ils aperçoivent Jésus marchant sur les eaux. Pris de panique devant ce fantôme, ils entendent Jésus leur dire: n'ayez pas peur, c'est moi. Ces paroles de paix, c'est à nous qu'il les dit aussi. Osons-nous aventurer sur les flots de la foi, Jésus avec nous.

Nous pouvons dès lors entrer dans le texte de ce jour. Voici que les gens montent sur des barques et se dirigent eux aussi vers Capharnaüm, sur l'autre rive du lac. Arrivés au là-bas, ils retrouvent Jésus. Et Jésus les reçoit fraîchement. Au lieu de répondre à leur question: comment es-tu venu ici? Il leur fait un reproche. Vous me poursuivez parce que, hier, je vous ai rempli le ventre. Mais votre intention n'est pas de dépasser ce miracle pour en comprendre la signification. Mon geste n'était qu'un signe d'une autre réalité bien plus forte et bien plus grande, d'une réalité infiniment plus utile pour vous. Ne travaillez pas pour la nourriture qui se perd mais pour la nourriture qui se garde pour la vie éternelle. Jésus ne méprise pas le pain de la terre. Il l'a prouvé la veille en multipliant le pain. Mais le pain de la terre n'a pas d'autre finalité pour lui que de permettre aux hommes et aux femmes de travailler à tout ce qui peut alimenter leur vie éternelle. Voici exprimée d'un coup, toute la perspective chrétienne sur l'homme. Le chrétien est celui qui croit que la vie terrestre, avec toute sa densité, toute sa précarité aussi puisqu'il faut la réalimenter jour après jour, ne serait rien si elle n'était le commencement d'un itinéraire qui ne s'achèvera jamais. La mort humaine n'indique que le terme de la vie de l'homme. L'homme ne se résume pas à l'espace qui sépare sa conception de sa mort. Cette vie terrestre est bien la seule sur laquelle nous ayons prise. Il nous faut donc la prendre au sérieux. Mais elle est pour nous comme la partie visible d'un immense iceberg dont nous ne voyons pas les limites.

Jésus annonce donc un pain nouveau qui ne monte pas de la terre mais qui descend du ciel. Un pain qui n'est pas le fruit du travail car le seul effort requis pour le recevoir est de l'accepter dans la foi. Ce que Dieu espère de nous c'est que nous croyions que le Christ est notre pain de vie. L'eucharistie n'est pas simplement un repas, une liturgie où tout doit se dérouler selon les normes et les rubriques, où chacun joue le rôle qui lui est assigné. Il ne s'agit pas de somptueux vêtements liturgiques, de riches décorations, de musique inspirante, d'homélies bien préparées. Il s'agit d'une rencontre communautaire qui fait grandir notre foi en Jésus, le pain venu du ciel.

Dans l'un de ses livres, le P. Joseph Pellegrino pose la question: «Qu'est-ce qui fait qu'une personne soit chrétienne?» Est-ce le baptême? Des centaines de gens sont baptisés et ensuite, n'ont plus aucun contact avec le christianisme. Est-ce le fait d'appartenir à une paroisse? De remplir des formulaires pour obtenir la confirmation des enfants, où pour se marier dans l'Eglise? Qu'est-ce qui fait qu'une personne soit chrétienne? La réponse est simple: Jésus Christ. Tout ce qui est important dans le christianisme tourne autour du Christ. Ceux et celles qui lui rendent hommage et le laisse entrer dans leur vie de tous les jours, sont des chrétiens. «L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé».

Saturin Cloud BITEMO, SJ

Errata

Une erreur s'est glissée dans l'édition n°3809 du Vendredi 27 juillet 2018 en page 11. Au sujet de l'article intitulé: Les abbés Gervais Yombo et Narcisse Elemba ont célébré les 20 et 10 ans de sacerdoce, au lieu de: l'abbé Jean Louis Bourdia, lire plutôt: l'abbé Jean-Louis Nvougbia. Avec toutes nos excuses aux lecteurs et à l'intéressé.

De même, dans l'article consacré à Un Dimanche en paroisse: Sainte Anne du Congo, paru dans l'édition n° 3810 du mardi 31 juillet 2018, en page 11, une erreur s'est glissée. Au lieu de 18<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire, lire plutôt: 17<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire. Toutes nos excuses pour ces désagréments.

L'Association des Scouts et Guides du Congo est une association complète, elle a tout ce qu'il faut pour faire qu'ils deviennent des citoyens civiques et agréables pour le pays.»  
Diachiley MASSAMBA et Dime TOUNGOU (Stagiaires)

Paroisse Sainte-Rita de Moukondo (Archidiocèse de Brazzaville)

Présentation du nouvel aumônier national de l'Association des Scouts et Guides du Congo

La communauté paroissiale s'est réunie dimanche 29 juillet 2018, en l'église de Sainte-Rita de Moukondo pour célébrer la messe au cours de laquelle a été accueilli le nouvel aumônier national de l'Association des Scouts et Guide du Congo (ASGC), l'abbé Cellot Primat Nkounga Mabikas. Cette messe a été présidée par l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et concélébrée par de nombreux prêtres.

**C**ette messe a été célébrée en présence du commissaire national des Scouts, Maixent Mafoula, de la présidente du Conseil d'administration de l'Association des Scouts et Guides du Congo (ASGC), Mme Emilienne Raoul, et d'une centaine de scouts venus des différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville. «Nous avons la mission aujourd'hui et demain de proclamer le Dieu providence, et providentiel et de le témoigner aux autres. Jésus qui nourrit la foule nous enseigne qu'il ne faut jamais rester insensible et indifférent aux besoins des autres. Il ne faut pas non plus être indifférent devant la souffrance de tant de personnes,



Abbé Cellot Primat Nk. Mabikas ni devant la misère de l'humanité, il faut plutôt agir et faire quelque chose, il ne faut pas attendre d'être millionnaire ou milliardaire pour partager, pour donner, bien au contraire, il faut commencer à donner le



Le célébrant, l'aumônier national et les concélébrants posant avec les responsables Scouts et Guides

peu que le Seigneur te donne, il ne faut pas attendre d'être nommé DG, ministre, député, président de la République ou responsable d'une entreprise pour commencer à travailler, bien au contraire, il faut commencer, il faut oser être actif dès aujourd'hui dans ton milieu de vie, il faut s'engager avec les moyens de bord à ta disposition.» a rappelé le célébrant.

Vers la fin de la messe, l'aumônier national, nommé par

décret n° 023/CEC/PR/2018 lors de la session pastorale annuelle du 9 au 12 avril 2018 tenue à Brazzaville par les évêques du Congo, a exprimé sa gratitude et appelé les jeunes à la prise de conscience: «Je dirai aux jeunes qu'ils ont entre leurs mains une richesse qui est emballée dans une fragile coque d'œuf et cette richesse peut par manque d'attention ou par négligence tomber. C'est à eux de prendre conscience que



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MPSIR/2018/UGP PADEC RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE

### I- Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Spécialiste en sauvegarde environnementale.

### II-Mission du consultant

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le spécialiste en sauvegarde environnementale aura la responsabilité de la gestion des aspects environnementaux (environnement biophysique, santé et sécurité des personnes, risques liés aux installations classées pour la protection de l'environnement) des sous-projets, sous la supervision et la coordination directes du coordinateur du projet. Il (elle) travaillera en étroite collaboration avec le spécialiste chargé des questions sociales. A cet effet, le (la) Spécialiste veillera à l'intégration et à la gestion des aspects environnementaux dans la planification et l'exécution des projets.

### III-Tâches et Responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en sauvegarde environnementale sera chargé de :

- s'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des politiques opérationnelles de la Banque mondiale en matière de sauvegarde environnementale dans la conduite des activités du PADEC ;
- participer à la planification, la coordination, l'analyse et la validation des études et des documents de sauvegarde environnementale élaborés par des consultants dans le cadre du PADEC ;
- veiller à l'appropriation des documents de sauvegarde environnementale notamment le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) par l'équipe du PADEC, les parties prenantes au PADEC et les bénéficiaires des

activités des autres projets ;

- appuyer et former l'équipe du PADEC et les agents des structures impliqués dans le suivi environnemental et social;
- conduire l'évaluation environnementale préliminaire (screening) des sous-projets ;
- s'assurer de l'intégration des aspects environnementaux (clauses environnementales et sociales) dans les contrats des entreprises et des missions de contrôle pour la mise en œuvre des sous-projets etc.

### IV- Qualifications requises

Le Spécialiste en sauvegarde environnementale devra :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en Sciences de l'Environnement ou un diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience opérationnelle avec les politiques et directives de sauvegarde environnementale de la Banque Mondiale;
- Avoir une connaissance des nouveaux critères de performance environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- Avoir une expérience avérée dans l'évaluation des impacts sociaux ;
- Avoir mis en œuvre ou occupé un poste clé dans la mise en œuvre d'au moins un (01) plan de gestion environnementale et sociale de projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers et notamment la Banque mondiale,
- Avoir des formations complémentaires en matière d'évaluation et de gestion sociales seraient des atouts avoir occupé un poste clé dans un ou des bureaux d'études en la matière, serait un atout.
- Justifier d'une expérience dans la prévention et le règlement des conflits sociaux dans le cadre des projets de développement;
- Justifier d'une expérience dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement;
- Disposer d'une connaissance pratique avérée des outils d'animation en milieu rural ;
- Avoir des connaissances en informatique (Word, Excel, ACCES, PowerPoint ...) et internet;

- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers;
- Etre capable de travailler en équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs multiculturels;
- Une expérience dans la réalisation des études environnementales et sociales stratégiques est un atout;
- La connaissance des procédures de la Banque mondiale et des autres bailleurs multilatéraux est un atout.

### V- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae et des copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 Août 2018 à 16H00.

Ils doivent être transmis avec la mention : « Recrutement d'un Spécialiste en sauvegarde environnementale ».

#### Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC  
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79  
E-mail: padec2019@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 27 Juillet 2018

**Le Coordonnateur,**



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MPSIR/2018/UGP PADEC RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE

### I- Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Spécialiste en sauvegarde sociale.

### II- Mission du consultant

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le/la spécialiste en Sauvegardes sociales devra de manière globale, assurer que l'organisation, la mise en œuvre et le suivi de l'ensemble des activités du projet prennent en compte les aspects sociaux et mesures de gestion des risques sociaux agréés dans les instruments de sauvegarde (CGES et CPR).

### III- Tâches et Responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en sauvegarde sociale sera chargé de :

- Assurer la coordination et la liaison entre les structures gouvernementales, les populations bénéficiaires et les entreprises engagées dans le PADEC sur le volet social ;
- Assurer la supervision et le suivi du processus de mise en œuvre des instruments de sauvegarde du Projet dans son ensemble (CGES, CPR, PGES, PAR, EIES, etc);
- S'assurer de la prise en compte des intérêts sociaux des Communautés Locales (CL) dans l'organisation, la planification et le suivi des mesures d'atténuation sociale, conformément au cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), au cadre de politique de réinstallation (CPR) en faveur des bénéficiaires du PADEC et les plans de gestion environnementale et sociale ainsi que les plans d'action de réinstallations qui seront préparés ;
- Participer à la conception et à la mise en place des outils de gestion et

de traitement des plaintes ;

- Appuyer le/la spécialiste en sauvegarde environnementale pour assurer que les entreprises exécutent l'ensemble des travaux selon les spécifications du cahier des Clauses Environnementales et Sociales et du CGES (Cadre de Gestion Environnementale et Sociale) ;
- S'assurer de la prise en compte des questions sociales dans l'intégralité du projet PADEC, et prendra toutes les dispositions pour assurer l'élaboration des documents y afférent avant la réalisation des investissements, d'éviter les conflits et de s'assurer de la durabilité des actions menées ;
- Veiller à la prise en compte effective des femmes et des jeunes, dans l'ensemble des activités mises en œuvre dans le cadre du PADEC et en particulier dans la composition et le fonctionnement des différents organes et instances de gouvernance et de concertation, dans l'appui à la promotion des activités du PADEC etc.

### IV- Qualifications requises

Le/la Spécialiste en sauvegarde sociale devra :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques option Environnementale et Sociale ou un diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine des sauvegardes sociales ;
- Démontrer une maîtrise des outils de gestion et prévention des conflits sociaux – ex : expérience dans les techniques et des approches d'animation et de mobilisation sociale ;
- L'expérience dans l'évaluation des impacts sociaux est un atout ;
- Justifier d'une expérience dans la prévention et le règlement des conflits sociaux dans le cadre des projets de développement ;
- Justifier d'une expérience dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;
- Disposer d'une connaissance pratique avérée des outils d'animation en milieu rural ;
- Avoir des connaissances en informatique (Word, Excel, ACCES, PowerPoint ...) et internet ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;

- Faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Etre capable de travailler en équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs multiculturels ;
- Une expérience dans la réalisation des études environnementales et sociales stratégiques est un atout ;
- La connaissance des procédures de la Banque mondiale et des autres bailleurs multilatéraux est un atout.

### V- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae et des copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 Août 2018 à 16H00.

Ils doivent être transmis avec la mention : « Recrutement d'un Spécialiste en sauvegarde sociale ».

#### Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC  
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79  
E-mail: padec2019@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 27 Juillet 2018

**Le Coordonnateur,**

**Benoît NGAYOU**

## Retraités contractuels

# L'Etat prié d'apurer la dette de la CNSS pour libérer les pensions

Après le Conseil fédéral du 28 au 29 décembre 2015, les membres de la Confédération des retraités contractuels du Congo (CRCC) venus de tous les départements ont tenu leur Conseil fédéral couplé à l'assemblée générale extraordinaire du 30 au 31 juillet 2018, à Brazzaville. Sous la houlette de Gaspard Baka dia Kouba, leur président, qui avait à ses côtés les autres membres du Bureau exécutif confédéral (BEC), leurs travaux ont débouché sur trois recommandations.

Elles concernent l'établissement du relevé individuel: il est recommandé à la direction générale de la CNSS de remettre à chaque retraité un relevé de son compte individuel pour mieux connaître son dû et permettre le paiement de ses arriérés après sa mort. L'apurement par l'Etat de la dette de la CNSS pour lui permettre de payer les arriérés de pension, rappels et rentes de retraités. La CNSS doit à ce jour 16 trimestres d'arriérés de pension: rappels, rentes représentant plus de 123 milliards de F.CFA, et l'Etat doit à la CNSS plus de 360 milliards de F.CFA. La plupart des bénéficiaires des pensions ont atteint ou dépassés 70 ans d'âge et meurent presque chaque jour. Aussi le Conseil confédéral exige-t-il de l'Etat l'apurement de la dette de la CNSS pour lui permettre de payer ses arriérés, rentes et rappels. La troisième recommandation est relative aux faveurs apportées aux personnes du 3<sup>e</sup> âge. Il est demandé aux pouvoirs

publics d'examiner avec bienveillance les problèmes des retraités du Congo et ceux relevant de la CNSS: de prendre des décisions spécifiques de protection dans les domaines de la santé (frais d'hospitalisation, frais médicaux (réduction à 80%), de l'évacuation sanitaire à l'étranger (frais d'hospitalisation et médicaux à 100%), et des transports (tarifs des personnes du 3<sup>e</sup> âge dans les transports aériens, maritimes, ferroviaires et routiers à 80%...). Le Conseil confédéral a adressé, par ailleurs, des motions de soutien au président de la République, pour la paix et la stabilité retrouvées et sa clairvoyance au milieu des remous. Il a souhaité également la poursuite de la liquidation des 16 trimestres d'arriérés de pension, rappels et rentes conditionnés au versement du dégel des avoirs de la CNSS suspendus par le ministre des Finances. - Au vice-premier ministre chargé de la Fonction publique, pour l'oreille attentive qu'il porte à leurs doléances,



Vue partielle des membres de la Confédération

le Conseil fédéral a souhaité leur insertion au dialogue social et au forum inter-Etats de la CIPRES. - Une autre motion de félicitation a été adressée au directeur général de la CNSS pour sa volonté à faire fonctionner la structure et notamment pour les efforts qu'il fournit en payant régulièrement les pensions des retraités et rentes malgré les difficultés du moment, tout comme la rapidité avec laquelle les nouvelles demandes de pension sont traitées. Le président de la Confédération a rappelé que le Gouvernement peine à payer les salaires des travailleurs actifs pour des raisons connues de tous; les retraités, eux, qualifiés de serpents sans venin suffoquent sous le poids des

impayés colossaux de pension, rappels et rentes. A la CNSS, seize trimestres de pensions, rappels et rentes sont impayés depuis 20 ans, ce qui équivaut à plus de 123 milliards de F.CFA. A la CRF, quatorze mois des pensions non payés de 2016 à 2018. A l'école, les étudiants, cumulent plusieurs mois de bourses impayées. Dans le secteur privé, fermeture d'entreprises se succèdent et le corollaire, le chômage atteint son paroxysme. Les recettes de la CNSS s'affaiblissent au jour le jour et les difficultés financières s'accroissent. En un mot, «le retraité en général vitote. Il est inquiet et redoute son lendemain», a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Alphabétisation

# Les animateurs s'imprègnent des nouvelles méthodes d'enseignement

Les animateurs et encadreurs des centres d'alphabétisation et de rescolarisation de Brazzaville ont été instruits du 24 au 26 juillet dernier sur le maniement de nouveaux manuels de Mathématiques, Français et Guide de compétence de vie courante (CVC). C'était au cours d'un atelier qui s'est déroulé au Centre de rescolarisation Mabiala Ma Nganga à Brazzaville.

Ouvert par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, cet atelier s'est inscrit dans le cadre du processus de réalisation des activités du projet «Autonomisation des jeunes et adolescents hors de l'école». Les ouvrages destinés à cette session de formation ont été conçus avec l'appui technique et financier du Gouvernement japonais à travers l'Unicef. Ces ouvrages proposent un contenu adapté aux apprenants des centres de rescolarisation et d'alphabétisation. La spécificité des apprenants, qui sont des personnes n'ayant pas été à l'école à l'âge requis ou ayant abandonné très tôt leur scolarité, rend ardue la tâche de l'enseignant investi dans

l'éducation non formelle. C'est pourquoi des méthodes particulières s'avèrent indispensables pour affranchir les apprenants du cercle de l'ignorance. Il s'agit, pour eux, de développer l'esprit critique par l'aptitude à lire et à écrire, ainsi que d'acquérir des notions de calcul, autrement dit des rudiments essentiels à la vie en société. Pour le ministre Collinet Makosso, le combat contre l'analphabétisme et l'illettrisme est l'une des priorités du Gouvernement. Celui-ci s'est engagé à atteindre les buts de l'objectif mondial de l'éducation qui prescrit aux Etats de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Mais, le déficit patent en animateurs dans les centres reste le point d'achoppement de ce processus d'apprentissage.



Vue des participants

La directrice générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, Laure Alphonsine Matongo, estime que Brazzaville a besoin d'un effectif supplémentaire de 308 animateurs. Dans cette ville, le personnel des centres de rescolarisation et d'alphabétisation se résume au seul directeur qui doit dispenser les cours dans les trois cycles. S'ajoute à cela l'insuffisance des moyens financiers. Les cours d'alphabétisation se

déroulant dans la plupart des cas au crépuscule, le manque de générateurs électriques reste un véritable goulet d'étranglement, a-t-elle indiqué. De même, la nouvelle collection de Mathématiques, Français et du Guide des compétences de vie courante (CVC) ne compte que 100 exemplaires pour les 11.000 apprenants répartis dans 399 centres d'alphabétisation et de rescolarisation. Après trois jours, les participants

## Association jeunesse développement et progrès

# Sensibiliser à la problématique de la formation et de l'employabilité

Placée sous le thème: «Jeunesse, innovation et leadership», la Journée de sensibilisation sur les compétences des jeunes en République du Congo, s'est déroulée vendredi 12 juillet 2018 à la mairie de Bacongo, à Brazzaville. Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur a dirigé la réflexion de cette journée organisée par l'Association jeunesse développement et progrès (AJDP). Cette journée a eu pour toile de fond, la problématique de la formation et l'employabilité des jeunes, particulièrement ceux de Bacongo.



Les officiels et les participants

Des thèmes liés au développement de la jeunesse ont été abordés: «Jeunesse et leadership en milieu étudiant», «Leadership et renouveau politique: enjeux, défis et perspectives pour la jeunesse congolaise», «L'entrepreneuriat agricole: un outil pour l'autonomisation des femmes», «Place des diplômés sans emplois au chômage au Congo», etc.

On dénombre près de 4 millions et demi de chômeurs au Congo. Le manque de formation est la cause contribuant largement au chômage des jeunes. A cela s'ajoute l'inadéquation des programmes avec les exigences du marché de l'emploi. De plus chaque année le nombre d'étudiants entrant à l'Université Marien Ngouabi va augmentant. Le devoir de les former devient ainsi une urgence.

Au terme de cette journée, des diplômes d'honneur ont été remis à quelques personnalités pour leur soutien aux questions liées à la jeunesse. Au nombre de ces personnalités, Jean Lou-nana-Kouta, conseiller spécial du président de la République. C'est le sens de leur action, car l'avenir du pays appartient à la jeunesse. Le Pr Francine Ntoui, l'ancien sous-préfet de Kibangu (Département du Niari) et ancien administrateur-maire de Bacongo, Prosper Mahoukou-Massolola, Macaire Batchi, l'administrateur-maire Simone Loubienga, etc., ont pris part à ces journées.

L'AJDP est une association à caractère social, née dans un contexte difficile. Elle a déjà mené plusieurs activités comme les dons de sang et s'est décidé à s'impliquer fortement dans la formation des jeunes, a fait savoir Gislain Armel Nsimba, son président coordonnateur.

A. P. M.

## ANNONCE

### Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville

Réception: lundi, mercredi et vendredi

Heures: 9h30 à 13h30

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses Profitez-en!

ont reconnu que cette formation leur a permis d'uniformiser les méthodes et techniques d'encadrement et d'enseignement. Elle a été aussi un moment d'acquisition des connaissances sur le mode managérial des centres d'éducation non formelle. Les participants ont résolu de faire bon usage des connaissances acquises et sollicité que soit organisé régulièrement des sessions similaires, dans le but

d'améliorer leurs performances de telle sorte que l'adage «Il n'est jamais trop tard pour apprendre» soit une réalité au Congo. A rappeler que, cette formation est la suite de celles organisées en mai dernier dans les départements de la Sangha, Likouala et de Pointe Noire.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

# ANNONCE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

-----  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
-----

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET  
-----

## **AVIS DE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PISTES RURALES EN HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) N° 013C/PDAC/2018**

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants chargés du contrôle et de la surveillance des travaux d'entretien des pistes rurales en Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO).

2. Le PDAC invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exécuter ces missions pour les pistes rurales ci-dessous.

<u>Dénomination des pistes</u>	<u>Département</u>
Ingolo-Mah-Imvouba	Pool
Makemba-Ingolo	
Djambala-Abala Ndolo	Plateaux
Itomba-Eboyo 2	

3. Le consultant devra avoir :

- un diplôme BAC+2 au moins, en Travaux publics, Génie-civil, Génie-rural, Géologie appliquée ou équivalent ;
- au moins cinq (5) années dans les missions de contrôle des travaux des Travaux publics.

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies de diplômes ;
- des attestations, certificats et contrats de travail sur les précédentes prestations.

5. Sur cette base, le consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011».

6. Les candidats intéressés sont invités à consulter les TDR détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le jeudi 16 août 2018, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 ; E-mail: pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

*Brazzaville, le 2 Août 2018*

**Le Coordonnateur National,**

**Isidore ONDOKI**

Cabinet LMD & ASSOCIES Expertise-Comptable-Audit-Conseils & Formation sis au Camp Elf, en face de la clinique de la foire, Tél.: 06 527 01 37/05 697 00 92  
Pointe-Noire, République du Congo.

## ANNONCE LEGALE

### SOCIETE «CLIM PLUS»

Société à Responsabilité limitée au capital de F. CFA 19 200 000  
Siège social: B.P.: 1894 - Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, en face de l'hôtel la còtière (Pointe-Noire), République du Congo  
RCCM POINTE-NOIRE: «CG/PNR/09 B 776»

### DISSOLUTION-LIQUIDATION

Suivant procès-verbal de décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 13/07/2018, enregistré à Pointe-Noire aux domaines et timbres le 13/07/2017, sous le folio 129/48 N°5069, il a été décidé la nomination des liquidateurs:

1-Maître Claude COELHO, avocat à la cour;

2-M. Magloire Bienvenu LINVANI M'PION, Expert-comptable agréé CEMAC EC 460,

L'assemblée des associés donne aux liquidateurs les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien leurs missions, c.-à-d. réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés, sous

réserve des dispositions des articles 221 et 228 de l'acte uniforme sur les sociétés commerciales et le GIE.

Ils sont autorisés à continuer les affaires en cours pour les besoins de la liquidation exclusivement.

Les liquidateurs sont tenus de réunir les associés en assemblée générale ordinaire dans les trois (3) mois de la clôture de l'exercice social, en vue d'approuver les comptes.

Dépôt légal a été effectué par les soins du CABINET LMD, soussigné, au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 27/07/2018, sous le n° 18 DA 2428.

## CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO

«C2A CONGO»

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SC Illes Cocotiers, 1er étage apt 102  
B.P.: 4905, Pointe-Noire  
Tél.: 06 953 97 97

## SOCIETE PHILIA ENERGY SA

### SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL

Au capital de 132 000 000 F. CFA  
Siège Social: 454, Quartier Tchikobo, Centre-ville  
RCCM CG/PNR/14 B 674  
Pointe-Noire, République du Congo

## ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des résolutions de l'Administrateur Général du 21 juillet 2017 de la société PHILIA ENERGY SA, il a été procédé à la poursuite des activités, malgré la perte réalisée au cours de l'exercice 2016.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro 17DB81 le 09 Octobre 2017.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire, le 09 Octobre 2017.

*Pour avis.*

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

## ANNONCE LEGALE N°321/2018/BZ-C

N°1531 /MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	16492 du 07-06-17	Sect -, bloc - ; Pile 10 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	MAREGA Aïsseta
02	16491 du 07-06-17	Sect -, bloc - ; Piles 9 et 10 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	GOUOLALI KISSEBE Sthevie
03	16490 du 07-06-17	Sect -, bloc - ; Pile 9 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	MAREGA Diadie
04	16493 du 07-06-17	Sect -, bloc - ; Pile 11 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	MAREGA GOUOLALI Habibou
05	16939 du 18-10-17	Sect AT2, bloc 118 ; Pile 14 ; Sup : 127,43m <sup>2</sup>	RUE NGATALI	7-BZV	OTSOUAMPION Ghislain Séverin
06	19378 du 12-04-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 867,31m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	IKENGA Joseph
07	19319 du 28-03-18	Sect CK, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	DJIRI BILOLO	9-BZV	OZAMAKISSELE Roger Puissance
08	19603 du 20-06-18	Sect P9, bloc 3 ; Pile 8 ; Sup : 217,95m <sup>2</sup>	1TER, RUE OWANDO	5-BZV	ELANGANY VOULANGUELE MAVAYE Norphine
09	19274 du 13-03-18	Sect -, bloc - ; Pile 7 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	QUARTIER EMETTEUR PK45	POOL	ODZALA Charles
10	10790 du 19-08-14	Sect AT, bloc 117 ; Pile 07 ; Sup : 240,00m <sup>2</sup>	88BIS, RUE NANA MICHEL	4-BZV	GALIBALI Maryse Carmelle
11	19274 du 05-02-18	Sect BD4, bloc 184 ; Pile 2 ; Sup : 436,23m <sup>2</sup>	11, RUE DE L'IMPASSE	9-BZV	OLLESSA MEKOYO Jean Denis et Enfants
12	19326 du 29-03-18	Sect P8, bloc 115 ; Pile 7 ; Sup : 252,00m <sup>2</sup>	62BIS, RUE LOUFOULAKARI (AVENUE DES ECOLES)	4-BZV	LAH MOUTAKA
13	12480 du 20-05-15	Sect -, bloc - ; Pile 11 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	DJIRI PONT	POOL	MAYAMOU Séverine Nadège
14	19569 du 11-06-18	Sect P12, bloc 196 ; Pile 14 ; Sup : 86,49m <sup>2</sup>	AVENUE DES TROIS MARTYRS	6-BZV	NGATSEFE ITOUA Rodia Madeleine
15	19275 du 05-02-18	Sect BD4, bloc 184 ; Pile 3 ; Sup : 436,23m <sup>2</sup>	11, RUE DE L'IMPASSE	9-BZV	OLLESSA MEKOYO Jean Denis et Enfants
16	17168 du 27-12-17	Sect T, bloc 19 ; Pile 36 ; Sup : 382,30m <sup>2</sup>	228, RUE BAKOUKOUYAS	5-BZV	SAMBA KEMARA Milika Jamillah
17	19306 du 23-03-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 10.000.000m <sup>2</sup> soit 1000ha00are00ca	VILLAGE PENEKE	POOL	ONDONGO Evariste
18	19565 du 08-06-18	Sect AT, bloc 3 ; Pile 48 ; Sup : 185,38m <sup>2</sup>	89BIS, RUE PHILIPPE MAKOJARI (QUARTIER NGAMBIO)	4-BZV	MABOUMBA MAB Audrey Martial
19	19436 du 27-04-18	Sect P7, bloc 96 ; Pile 10 ; Sup : 363,73m <sup>2</sup>	176, RUE VINDZA (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	Enfants MATOKO MOLOMBA
20	15102 du 21-10-16	Sect -, bloc - ; Pile 11 ; Sup : 322,00m <sup>2</sup>	QUARTIER LE BLAIDE	7-BZV	MOKOKO née BOULA-WELOL Antonia Virginie Espérance
21	19638 du 28-06-18	Sect D2, bloc 15 ; Pile 7 ; Sup : 470,40m <sup>2</sup>	8, RUE NTSINGANI (QUARTIER FONTIERE)	4-BZV	MAYITOUKOU KISOLOKELE Grâce Allégra
22	16962 du 25-10-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.221,03m <sup>2</sup>	MATY CV1	POOL	ZORKOT ALI MOHAMAD
23	19401 du 17-04-18	Sect P12, bloc 11 ; Pile 11 ; Sup : 139,00m <sup>2</sup>	2, RUE CONGO (QUARTIER TEXACO)	6-BZV	Enfants NSENGIMANA
24	12987 du 18-08-15	Sect -, bloc - ; Piles 6 et 7 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	KINTELE 1	POOL	KISSANGUI André
25	11011 du 19-09-14	Sect -, bloc - ; Pile 8 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	KINTELE 1	POOL	KISSANGUI NGBA Cyprien
26	19572 du 11-06-18	Sect BD4, bloc 230 ; Pile 14 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	3, RUE SAINT VITAL	7-BZV	MBONGO GAULOT Roddy Dubuisson
27	19255 du 29-01-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	OBOYO Sylvere Balthazar
28	19521 du 30-05-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 600,00m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	ESSISSONGO Jacques
29	19523 du 30-05-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NDIBOU	POOL	ESSISSONGO Jacques
30	16580 du 27-06-17	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 433,18m <sup>2</sup>	QUARTIER NDIBOU	POOL	NGUIE Jean
31	19525 du 30-05-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.200,00m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	MERIDIONA NathyHivere Dominique
32	19372 du 11-04-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 5ha 00a 00ca	VILLAGE MOUTOH (AGRI-CONGO)	POOL	NGUIE Jean
33	19538 du 04-06-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 5.200,00m <sup>2</sup>	VILLAGE MANDIELE	POOL	RUHAKANA Innocent
34	16586 du 27-06-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 6.400,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NDIBOU	POOL	NDALA Thérèse
35	19373 du 11-04-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 4.800,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NDIBOU	POOL	NGUIE Jean
36	19524 du 30-05-18	Sect -, bloc 1 ; Pile 10 ; Sup : 404,36m <sup>2</sup>	QUARTIER DJIRI PONT	9-BZV	MOUVEMENT SHALOM ONIUS
37	19522 du 30-05-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 260,00m <sup>2</sup>	IGNIE PK45 (QUARTIER NDIBOU)	POOL	AKOMBANDE Eric
38	19616 du 25-06-18	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	AVENUE ABALA PARIS (QUARTIER NKOMBO MATARI)	9-BZV	EKOUBOU Odile
39	19615 du 25-06-18	Sect -, bloc - ; Pile 10 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	AVENUE ABALA PARIS (QUARTIER NKOMBO MATARI)	9-BZV	EKOUBOU Odile
40	16717 du 07-08-17	Sect P4, bloc 99 ; Pile 3 ; Sup : 717,63m <sup>2</sup>	12, RUE MBOKO	4-BZV	La Société JDMK
41	16718 du 07-08-17	Sect AT, bloc 25 ; Piles 22 et 23 ; Sup : 1.010,51m <sup>2</sup>	RUE MAMPOUYA BEJAMIN ET RUE MONGOLE LORENT	4-BZV	La Société JDMK
42	19607 du 22-06-18	Sect N, bloc 30 ; Piles 1 et 14 ; Sup : 1.462,13m <sup>2</sup>	QUARTIER N°6 LINENGUE	CUVETTE	NGOMOT ELA NGOUMA Eude Félix
43	19606 du 22-06-18	Sect K, bloc - ; Pile - ; Sup : 5.000,00m <sup>2</sup> soit 1 / 2ha	QUARTIER N°7	CUVETTE	NGOMOT ELA NGOUMA Eude Félix
44	19495 du 22-05-18	Sect P16A, bloc 68 ; Pile 7 ; Sup : 251,92m <sup>2</sup>	RUE ASSOKO	6-BZV	ONGAGNA Suzanne
45	19494 du 22-05-18	Sect BY, bloc 13 ; Pile 17 ; Sup : 365,18m <sup>2</sup>	RUE BOUEMBA	6-BZV	ONGAGNA Suzanne

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

L'Inspecteur Divisionnaire,  
Claudio TSOEWELA

Fait à Brazzaville, le 30 Juillet 2018

# ANNONCE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès

-----  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
-----

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET  
-----

## AVIS DE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE MONTAGE DES PLANS D'AFFAIRES DES GROUPES DE PRODUCTEURS ET DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AGROINDUSTRIELLES FINANCES PAR LES FONDS A COUTS PARTAGES DU PDAC. N° 015C/PDAC/2018

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants Individuels chargés de montage des plans d'affaires des groupes de producteurs et des micro petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans les zones ci-dessous:

Départements	Districts	Départements	Districts
Likouala	Impfondo Enyellé Epena	Pool	Ngabé Ignié Kinkala Boko
Sangha	Ouessou Mokeko Sembé	Brazzaville	Brazzaville
Cuvette	Owando Makoua Mossaka	Bouenza	Madingou Mabombo Nkayi Tsiaki
Cuvette Ouest	Ewo	Niari	Louvakou
Plateaux	Djambala Ngo Ollombo Abala	Lékoumou	Sibiti
		Pointe Noire	Pointe-Noire
		Kouilou	Mvouti

2. Le PDAC invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exécuter cette mission.

3. Le consultant devra avoir:

- un diplôme BAC + 3 en agronomie, zootechnie, science vétérinaire, développement rural, agroéconomie, économie, gestion ou équivalent ;
- réalisé au moins une mission similaire même réalisée en équipe) ;
- prouvé un attachement au monde rural (déclaration sur l'honneur légalisée ou sous seing privé).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- a.un curriculum vitae détaillé ;
- b.des copies de diplômes ;
- c.des attestations, certificats et contrats de travail des précédentes prestations.

5. Sur cette base, le Consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011» et recruté en deux phases: (1) présélection du dossier; (2) test pratique sur l'outil informatique (Word, Excel, ect...) et un exercice sur le montage des plans d'affaires) supervisés par un panel composé des personnes ressources des domaines ciblés.

6. Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le lundi 20 août 2018, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

*Brazzaville, le 2 Août 2018*

**Le Coordonnateur National,  
Isidore ONDOKI**

# ANNONCE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

-----  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
-----

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET  
-----

## AVIS POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU SUIVI/ENCADREMENT DES PLANS D'AFFAIRES DES GROUPES DE PRODUCTEURS ET DES MICRO PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AGROINDUSTRIELLES FINANCES PAR LES FONDS A COUTS PARTAGES DU PDAC. N° 016C/PDAC/2018

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants Individuels chargés du suivi/encadrement des plans d'affaires des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans les zones ci-dessous :

Département	District	Département	District
Likouala	Impfondo Enyellé Epena	Pool	Ignié Kinkala Boko
Sangha	Ouessou Mokeko Sembé	Brazzaville	Brazzaville
Cuvette	Owando Makoua Mossaka	Bouenza	Madingou Mabombo Nkayi Tsiaki
Cuvette Ouest	Ewo	Niari	Louvakou
Plateaux	Djambala Ngo Ollombo Abala Ngabé	Lékoumou	Sibiti
		Pointe Noire	Pointe-Noire
		Kouilou	Mvouti

2. Le PDAC invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exécuter cette mission.

3. Le consultant devra avoir:

- un BAC agricole ou équivalent ;
- réalisé au moins une mission similaire (même en équipe) sur le suivi/encadrement de microprojets;
- prouvé un attachement au monde rural (déclaration sur l'honneur légalisée ou sous seing privé).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- a. un curriculum vitae détaillé ;
- b. des copies de diplômes ;
- c. des attestations, certificats et contrats de travail de leurs précédentes prestations.

5. Sur cette base, le Prestataire sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 » et recruté en deux phases: (1) présélection du dossier; (2) test pratique sur l'outil informatique (Word, Excel, ect...), un exercice sur le suivi des plans d'affaires) et une interview sur la maîtrise des langues nationales, supervisés par un panel composé des personnes ressources des domaines ciblés.

6. Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le jeudi 16 août 2018, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 ; E-mail: pdac-maep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

*Brazzaville, le 2 Août 2018*

**Le Coordonnateur National,  
Isidore ONDOKI**

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

-----  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

-----  
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

## AVIS POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS CHARGES DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PISTES RURALES EN HAUTE INTENSITE D'EQUIPEMENTS (HIEQ) N° 014C/PDAC/2018

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017 un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants chargés du contrôle et de la surveillance des travaux d'entretien de certaines pistes rurales en Haute Intensité d'Equipeement (HIEQ).

2. Le Projet d'Appui à l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exécuter ces missions pour les pistes rurales ci-dessous.

<u>Dénomination des pistes</u>	<u>Département</u>	<u>Dénomination des pistes</u>	<u>Département</u>
Pilikondi-Bilala-Banga Les Saras-Avition-Bondika Mavitou-Lac-Cayo	Kouilou	Massa-Maty centre-Binokina Odziba-Impoh-Dzion-Dzion	
Malolo-Dihessé	Niari	Yono-Ossa-Kialé	Plateaux
Kidzoumba-Kibamba Bouansa-Ngouedi-Kinzaba/Bretelles	Bouenza	Dzouama-Doubandzo-Adingo	Cuvette-Ouest
Boko-Ngondzo	Pool		

3. Le consultant devra avoir :

- a. un diplôme BAC+2 au moins, en Travaux publics, Génie-civil, Génie-rural, Géologie appliquée ou équivalent ;
- b. au moins cinq (5) années dans les missions de contrôle des travaux des Travaux publics.

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- a. un curriculum vitae détaillé ;
- b. des copies de diplômes ;
- c. des attestations, certificats et contrats de travail sur les précédentes prestations.

5. Sur cette base, le Prestataire sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

6. Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le jeudi 16 août 2018, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

*Brazzaville, le 2 Août 2018*

**Le Coordonnateur National,**

**Isidore ONDOKI**

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET  
Maitre Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET  
Notaire

Tél.: 05 520.40.97/06 969. 10.49  
etudenotairemouellet@gmail.com

**INSERTION LEGALE**

Aux termes des résolutions du procès-verbal des décisions extraordinaires des associés portant sur la cession des parts sociales intervenant entre associés, reçu en la forme authentique par le Notaire soussigné en date du 8 novembre 2013 à Pointe-Noire, enregistré aux domaines et timbres le 14 novembre 2013, sous le F°200/14, N°9913.

Il a été procédé à la mise à jour des statuts de la société L'ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS ET DE SERVICES, Société à Responsabilité Limitée, constituée à Pointe-Noire en date du 10 mai 2007 et enregistrée aux domaines le 11 mai sous F° 083/10, N°1737.

**Forme juridique:** La société prend désormais la forme juridique de société à responsabilité limitée unipersonnelle;

**Dénomination:** La société a pour dénomination ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS ET DE SERVICES, en sigle «E.C.S.»;

**Capital social:** Le capital social fixé à 5.000.000 F. CFA divisé en 100 parts de 50.000 francs CFA chacune;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Pointe-Noire, 378, Avenue BITELIKA DOMBI, B.P.:1269.

**Objet social:** La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays: - La construction, charpente métallique, tuyauterie, chaudronnerie et soudure; - L'étude des chantiers, l'élaboration de plans, de devis, de calcul de structures, de dossier pour l'étude de chantier; -L'importation et l'exportation de tous produits et de toutes marchandises liées à l'activité; - Tous achats, ventes, importations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous les objets similaires ou connexes.

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier.

**Gérance:** la société est gérée et administrée par Monsieur Jorge CLEMENTE.

**Dépôt légal:** En conséquence, mention en a été portée au Registre de commerce et du crédit mobilier, le 11 novembre 2013, sous le N° RCCM CG/PNR/11B2584 - 12DA2537. NIU: M2013110000214058.

*Pour insertion,*

**Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire.**

MAITRE NOEL MOUNTOU  
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, A côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt et un août deux mil dix-sept, enregistré le vingt-trois août de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Centre, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: «HI SERVICES SARL», au capital de F. CFA 1.000.000 (UN MILLION) dont le siège est établi à Pointe-Noire, Galerie du Plateau, Centreville.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo:

- Distribution du ciment;
- Multi services (Bâtiment, conseil projet, nettoyage, etc.).

Et plus généralement, toutes

les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Sem-Sy FOUKA BIANIEFF NKALI est nommé Gérant de la société, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/17 B 366.

*Pour avis,*  
**Maitre Noël MOUNTOU, Notaire.**

OFFICE NOTARIAL

Norbert Diétrich M'FOUTOU, NOTAIRE

B.P.: 5407; Tél. 05 043 18 88 - Email: not.mfoutou@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo  
Norbert Diétrich M'FOUTOU, Notaire.  
Tél.: 05 559 13 59  
Désiré BOUDIMBOU/Notaire Stagiaire.  
Tél.: 06 968 16 09

**GOLDSTAR DISTRIBUTION SARL. U.  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE**

Au capital de Un million (1.000.000) F. CFA.

Pointe-Noire, 8, Avenue Moe Vangoula, Immeuble «Comptoir Africain Noel DU MONO», centre-Ville, face stade Franco ANSELM; B.P.: 5673; Tél.: 06 586 94 44 RCCM GG/PNR/18 B 236, République du Congo.

Suivant Acte Authentique en date à Pointe-Noire du vingt-huit juin deux mille dix-huit, reçu par Maître Norbert Diétrich M'FOUTOU, Notaire à Pointe-Noire, conformément à l'Acte Uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), enregistré à Pointe-Noire, le quatre juillet deux mille dix-huit, Folio 122/9, sous le n° 4672, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, ayant pour caractéristiques principales:

**Objet social principal:**

- Importation et vente en gros et détail: de produits alimentaires (huiles végétales, margarine, riz, produits laitiers, pâtes alimentaires, conserves de poissons, conserves de légumes, condiments et assaisonnements, biscuits, confiserie), non alimentaires: produits de consommation courante tels que: (articles en papier jetable, mouchoirs, essuie-mains... couches bébé, serviettes hygiéniques, papier pour impression, articles en plastique, chaussures, textile, matériaux de construction, quincaillerie, peinture...); - Transformation et conditionnement de produits semi-finis (produits alimentaires, détergents et lessive, savons, articles en papier jetables). Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social

ou tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation;

**Dénomination:** GOLDSTAR DISTRIBUTION SARL. U.;

**Siège Social:** Pointe-Noire, 8, Avenue Moe Vangoula, immeuble «COMPTOIR AFRICAIN NOEL DUMOND», Centreville, face Stade Franco ANSELM; B.P.: 5673; Tél.: 06 586 94 44;

**Durée:** 99 années;

**Capital social:** Un Million (1.000.000) F.CFA;

Cette société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le n° GG/PNR/18 B 236 du cinq juillet deux mille dix-huit et a pour Gérant statutaire Monsieur Mohamed Ali FARDOUN;

**Dépôt légal:** A été entrepris, le cinq juillet deux mille dix-huit, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le n° 18 DA 2329.

*Pour avis,*

**Maitre Norbert Diétrich M'FOUTOU, Notaire.**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«GREENROAD INT'L LOGISTICS CONGO» SARL**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social: 13, Avenue Lamine GUEYE, Centre-Ville  
RCCM: CG/PNR/18 B 258  
Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 03 juillet 2018, enregistré à Pointe-Noire, le 05 juillet 2018, folio 123/5, n° 4724, il a été créé une société ayant les caractéristiques suivantes:

**FORME:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

**OBJET:** La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Transport: Terrestre, Maritime et Aérien;
- Logistics, Manutention, Levage ;
- Import-export de tout matériel lié à l'activité ci-dessus.

Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus;

**DENOMINATION:** «GREENROAD INT'L LOGISTICS CONGO» SARLU

**SIEGE SOCIAL:** Pointe-Noire, 13, Avenue Lamine GUEYE, Centre-Ville, République du Congo;

**DUREE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

**GERANCE:** Monsieur Shuqian CHEN est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée; RCCM: CG/PNR/18 B 258;

**DEPOT LEGAL:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 19 juillet 2018, sous le numéro 18 DA 2383.

*Fait à Pointe-Noire, le 30 juillet 2018.*

*Pour avis,*  
**Maitre Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire**

Publication

Mgr Batantu, au cœur d'un nouvel ouvrage

Aux Editions Paari (Paris, France), Ange-Marie Bayaloula Moukouba a fait paraître une biographie de Mgr Barthélemy Batantu. Le troisième archevêque africain de Brazzaville, décédé en avril 2004, commence à s'enfoncer dans les replis de la mémoire. Et pourtant, il a laissé une œuvre immense à laquelle historiens et biographes ne commencent à s'intéresser que maintenant. Ange-Marie Bayaloula Moukouba a accepté de dire à La Semaine Africaine la part de Batantou qu'il met en exergue dans son livre \*.

**\*Le griot de Dieu, c'est ainsi que vous définissez Mgr Barthélemy Batantu, archevêque de Brazzaville décédé. Il y a eu trois archevêques congolais qui se sont succédé à la tête de l'archidiocèse de Brazzaville: qu'est ce qui rend Monseigneur Batantu si particulier?**

\*\* La particularité de Mgr Batantu, c'est au niveau de l'inculturation du message de Dieu qu'il a su gérer à travers le chant sacré. C'est au niveau de l'inculturation du message évangélique. Il a eu une particularité, parce qu'il a trouvé que dans sa culture, il y avait des richesses à apporter au niveau du Christianisme. Et c'est ce mariage-là qui m'a beaucoup intéressé à l'époque. Comment, dans sa vie en tant que fils de féticheur, il a pu prendre cette richesse culturelle de chez nous et puis l'amener à l'Eglise. Il a mis au centre une fusion entre cette culture locale et puis l'Evangile. Il a pris le chant comme

support pour évangéliser, en même temps il a pris l'évangile pour éclairer la tradition. C'est ce mélange qui m'a beaucoup intéressé, qui fait sa particularité.

**\*Mgr Batantu est aujourd'hui décédé: quelle œuvre vous paraît comme le meilleur héritage de ce pasteur?**

\*\*C'est le lien qu'il a pu mettre entre notre tradition et le christianisme. Parce qu'il y a des pays où ce lien a posé des problèmes. Comment peut-on être à la fois animiste et chrétien? Il a été fils de féticheur, il a connu une culture fétichiste, il a mis une fusion entre les deux pour faire que le Congolais reste à la fois chrétien et rester dans sa tradition. Il a aussi, à part l'œuvre du chant en tant que telle, fait des œuvres sociales. Par exemple, il avait créé une école pour que chaque Congolais puisse lire et écrire, faire des calculs, notamment les femmes analphabètes. A travers une école d'essence

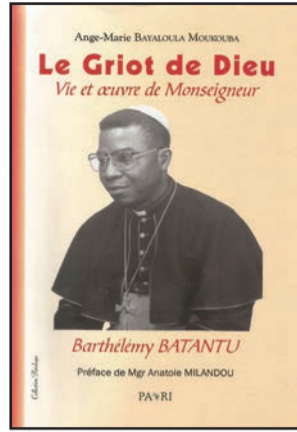


Ange-Marie Bayaloula Moukouba

religieuse, il encadrait des jeunes qui étaient au collège. Il organisait des cours de rattrapage et finalement, c'est devenu une école technique. Il y a aussi la Congrégation des Oblates, une œuvre d'Eglise; des femmes qui ont connu les joies et peines du mariage mais qui voulaient se consacrer à Dieu et s'occuper des œuvres sociales caritatives. A part le chant, il a fait montre de grande ouverture humaine.

**\*Il a beaucoup réfléchi à la question de la femme! C'est d'ailleurs votre propre mère, d'après ce que vous écrivez, qui vous a mis, si l'on peut dire, sur la piste de l'abbé Batantu à l'époque!**

\*\*Oui, c'est vrai. Lui-même, n'a pas beaucoup connu sa



La couverture du livre

propre mère. Elle est morte quand il entrait au séminaire. Il avait donc encore cet amour de maman. Il a connu beaucoup de problèmes dans son village de Mayala où la tradition a toujours cantonné la femme dans des rôles subalternes. Il prend la défense de la femme. Pour lui, la femme c'était le moteur de la famille, le centre de la vie.

**\*Cette disposition à prendre la défense de la femme et de l'orphelin a-t-elle été une «arme» efficace pour prendre la succession d'un cardinal, le cardinal Biayenda, à la tête d'un archevêché comme Brazzaville?**

\*\*Déjà, avant même le cardinal, il a été le vicaire de l'abbé Théophile Bemba. C'est lui qui l'a presque formé. L'abbé Bemba menait déjà son combat sur les traditions qui maltraitaient les veuves et les orphelins. Quand l'abbé Bemba devient archevêque, ce combat est encore plus amplifié. Batantu vit cela parce qu'il était curé doyen, il était au bureau de la catéchèse. Même au catéchisme, on parlait déjà de la défense de la veuve et de l'orphelin. Batantu s'en est servi. Ce sont des éléments qui ont concouru à sa nomination comme archevêque.

**\*C'est curieux, il y a un constat surprenant à faire: nous parlons de Mgr Barthélemy Batantu comme d'un personnage ancien. Les jeunes semblent ne pas le connaître...?**

\*\*C'est pourtant un évêque qui a eu un long mandat. Mais, c'est vrai, est peu connu aujourd'hui. Ne le connaissez que les plus âgés. Donc, ceux qui l'ont connu comme abbé et qui l'ont suivi comme prêtre. Au niveau de la jeunesse, Batantu est peu connu, alors que toute son œuvre a été pour la jeunesse, pour la société. Il s'est battu pour une société équilibrée. Etre chrétien sans nier ses racines congolaises. Ils parlaient aux jeunes, mais de façon générale. Il a plus «pensé société» afin que chacun s'y retrouve.

**\*Le livre est préfacé par Mgr Anatole Milandou, le titre exact «Le griot de Dieu, vie et œuvre de Mgr Barthélemy Batantu». Quelles sont les difficultés particulières que vous avez rencontrées dans la rédaction de votre livre?**

En mémoire de YANGA Jean Merlyns

Papa, dix ans déjà que tu es parti!

54 ans, c'est tôt. Tu avais encore tant de choses à accomplir, mais la vie en a décidé autrement.

Pendant toutes ces années, il a fallu réapprendre à vivre sans toi, sans tes appels téléphoniques quotidiens depuis la France, vu que la maladie nous avait déjà contraint à nous séparer de toi, trois ans avant que tu ne partes définitivement.

Ce qu'on ne dit pas, c'est le sentiment d'être amputé, même après dix ans!

Avec le temps, vient l'acceptation de ta mort, les conséquences restent douloureuses. J'aimerais tant avoir quelqu'un pour échanger des idées sur les cadeaux d'anniversaire de Maman, Christ et Jydhel; la décoration du sapin, les émissions de télé qu'on aimait bien regarder, mon mémoire de fin cycle, et enfin cette maladie qui a bouleversé ma vie, celle de mes frères et de notre ROSE.

Ce qu'on ne dit pas, c'est le sentiment d'être amputé, même après dix ans!

Avec le temps, vient l'acceptation de ta mort. Les conséquences restent douloureuses. La vie m'a donné une leçon et m'a rendue plus humble et attentive aux autres. Avant, je voulais faire carrière, mais aujourd'hui, je profite simplement de ceux que j'aime. L'horreur peut vous rendre moins égoïste, mais il faut du temps.

Cher papa, depuis que tu nous as quittés si subitement, quel bouleversement dans nos vies!

Cette cicatrice est loin d'être refermée. Tu resteras toujours dans nos mémoires.

Je me souviendrai toujours de toi, un papa chaleureux, toujours disponible pour les autres.

Tu étais comme un père pour tes frères Modeste et «Fems».

Tu étais un homme à la plume, tu écrivais beaucoup et très bien. Rien qu'avec tes agendas, je pense pouvoir écrire un livre et retracer certains moments de ta vie.

Tu étais parmi les fondateurs du groupe traditionnel Bana Moyes dont tu étais membre très actif, parce que certaines réunions avaient lieu à la maison...

Mon fan incontesté numéro 1, mon amour éternel, l'homme qui a cru en moi et qui m'a encouragé à persévérer, même quand je pensais ne pas réussir.

Tu aimais beaucoup te parfumer. A ton passage, ton odeur restait. Certaines personnes se demandaient si tu te renversais du parfum sur le corps et les vêtements, «parce que quand YANGA passait dans un couloir, on savait qu'il était passé, rien que par son odeur». Raison pour laquelle, à un moment donné, j'ai eu l'idée de collectionner toutes les bouteilles de parfums que tu portais. Je t'avais demandé de me laisser tous les fonds de parfum pour que je me souviennes des odeurs.

Nzete ya mbingo, Vieux nzété maboko pété pour certains. Même quand tu n'avais pas assez, tu partageais. Tu ne supportais pas la souffrance des autres, un CHEF de FAMILLE digne de ce nom, qui pouvait régler une situation à distance, par un simple coup de fil, même étant malade.

Notre BAOBAB, notre guide familial, notre premier conseiller. Tu rêvais grand!

Comme on dit, ce ne sont que les bonnes personnes qui partent avant.

Tu nous manques, Mister Jhon, Merlyns!

Veille sur nous, continue d'être notre ange gardien!

Avec toute notre tendresse et pour toujours,

*Nous, Jydhel, Christ, Nelly et Rose.*

\*\*Il y a eu beaucoup de difficultés! Le livre en lui-même était fini depuis 1988. C'était un gros livre, c'est Batantu en personne qui a trié et ramené aux proportions que vous voyez. C'est lui qui m'a appris qu'un livre historique ne comporte pas de commentaire. Ce qu'on a gardé comme version a été lu et corrigé par Mgr Batantu. Avant qu'il ne meure, il avait déjà le livre. Je n'ai rien ajouté après sa mort. Beaucoup de gens n'étaient pas d'accord pour sa publication, il y a eu des contradictions. Il y a même eu un boycott à sa parution. Le jour de sa présentation, plusieurs prêtres n'étaient pas là, alors que l'annonce avait été faite. Les gens n'achètent pas aussi, parce



qu'ils voudraient que ce soit un prêtre qui écrive un tel livre, pas un laïc! Mais Batantu n'est pas ma chasse gardée. J'ai ouvert le chemin tout simplement. Il y a beaucoup de thèmes qui peuvent être explorés autour de la figure de Mgr Batantu. Moi, j'ai parlé des chants, mais Batantu a écrit beaucoup de lettres pastorales, c'est l'un des évêques qui a beaucoup écrit dans ce genre.

Moi, j'ai parlé des chants, mais Batantu a écrit beaucoup de lettres pastorales, c'est l'un des évêques qui a beaucoup écrit dans ce genre.

*Propos recueillis par Albert S. MIANZOUKOUTA*

\* Ange-Marie Bayaloula Moukouba, Le Griot de Dieu, Vie et œuvre de Monseigneur Barthélemy Batantu, (Préface de Mgr Anatole Milandou), Paari éditeur, Paris 2017

Maitre Brice Gervais MOULOUNDOU

Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,

1724 Ter, rue Albert MAMPURI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali

Tel: 05 548-65-12 / 06 654-48-05

E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE CONGOLAISE DE COMMERCE, TRANSPORT ET SERVICES

En abrégé «C.C.T.S»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Au Capital de 1.000.000 F CFA

Siège Social : Brazzaville, 68, rue Djambala, Arrondissement IV Mougali

RCCM N° CG-BZV-01-20 18- B13-00046

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes des Actes reçus par Maitre Brice Gervais MOULOUNDOU, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 28/06/2018, enregistrés à la recette des domaines et timbres de Talangai à Brazzaville, le 29/06/2018, sous le Folio 116/22 n° 182, il a été constitué une Société Commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** SOCIETE CONGOLAISE DE COMMERCE, TRANSPORT ET SERVICES, en abrégé «C.C.T.S.».

**Forme de la Société:** SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE.

**Objet social:** La Société a pour objet au Congo et ailleurs: - Alimentation et Commerce des Objets à usage courant - Habillement (Vêtements Hommes, Femmes et Enfants) et Accessoires - Couture et Activités connexes - Produits Cosmétiques et Institut de Beauté - Agence d'Affaires - Fournitures de Bureau, Equipements et Consommables Informatiques - Construction de Bâtiments et Travaux Publics de tous corps - Assainissement et Aménagement - Transport et Logistique - Opérations Techniques et Fourniture des Services divers - Vente et Location de Voitures - Opérations d'Intermédiation et de Services - Import & Export.

Et généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter

de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

**Siège social:** Brazzaville, 68, rue Djambala, Arrondissement IV Mougali.

**Capital social:** UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts égales de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associée Unique, à savoir Madame AKASSETE-NZANGA Félicia Nadia.

**Gérance:** La Société est gérée par Madame DIAGNE AISSATOU, de nationalité Sénégalaise, domiciliée à Brazzaville, 60, rue Albert Mampiri, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali, nommée pour une durée de cinq (05) années.

**Dépôt légal** a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12/07/2018.

**Immatriculation:** La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-20 18- B13-00046, en date à Brazzaville du 12/07/2018.

Pour insertion,  
Maitre Brice Gervais MOULOUNDOU,  
Notaire

## FECOFOOT

## Six piliers pour redynamiser le football à la base

La Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a organisé, du 30 au 31 juillet 2018, un atelier de renforcement des capacités des dirigeants des ligues départementales, à l'hôtel La Concorde de Kintélé, à Brazzaville. Il a accouché de six recommandations dont celle permettant de redynamiser le football de jeunes.

Cet atelier s'imposait, selon le 1er vice-président de la FECOFOOT, chargé des compétitions, Guy-Blaise Mayolas, «surtout pour l'harmonisation des calendriers et pour trouver une solution sur le football des jeunes, parce que la CAF et la Fifa, aujourd'hui, veulent mettre un accent particulier sur ce football».

Quant à M Eyé, représentant de la direction générale des sports, il a souhaité que cet atelier débouche sur «des résultats probants». Vœu exaucé, puisqu'après deux journées de travail acharné, les délégués ont formulé les



Les délégués des ligues départementales et quelques membres de la FECOFOOT à l'issue de l'atelier

recommandations ci-après à l'endroit du Comité exécutif de la FECOFOOT:

- Tenue rotative, tous les six mois, de l'atelier de renforcement des capacités des dirigeants des ligues: président, secrétaire général et directeur technique;
- Dotation en matériels sportifs au début de chaque saison;
- Application des orientations

de la Confédération africaine de football (CAF) sur la catégorisation d'âge dans les différents championnats départementaux en U15, U17 et U20;

- Rétrocession de l'organisation des championnats de football féminin aux ligues départementales;
- Augmentation de l'appui financier aux ligues;
- Nomination du directeur tech-

nique départementale par le président de la ligue.

Il faut espérer que la FECOFOOT tiendra effectivement compte de ces recommandations, comme l'a promis Guy-Blaise Mayolas, dans son allocution de clôture et qu'elle aura les moyens de son ambition.

**Rabbi-Spiritus ITOUA**  
(Stagiaire)

## Close-combat

Festival d'arts martiaux pour le 29<sup>e</sup> anniversaire de son introduction au Congo

Une séquence de démonstration

Discipline affiliée à la Fédération congolaise de boxe des Pharaons en attendant de voler de ses propres ailes, l'Association congolaise de close-combat (ACC) a célébré avec faste le vingt-neuvième anniversaire de son implantation au Congo par un festival d'arts martiaux, dimanche 29 juillet, à Brazzaville. Le cadre choisi pour accueillir ce festival était le Centre Gothia situé à Mfilou-Ngamaba. Le public, venu nombreux à ce rendez-vous, a eu droit à des démonstrations présentées par six clubs d'arts martiaux différents. Au programme: la gymnastique avec le Gym-club Gothia, le judo avec Kawachi Club, la boxe des Pharaons, le karaté style Kyokushin avec Club Force Sa-

murai, le kung-fu avec Temple Dragon de Shaolin, le karaté style Wadoryu avec Club Butedo de Me Jean-Pierre Boutoto, le close-combat avec Cercle sportif Funitan de Me Roland Francis Mahoungou. Ce public a été captivé par plusieurs numéros, présentés par Medareine Dongala, ceinture jaune (7 ans), et Charles Mbimi, ceinture verte, tous deux membres du Club Funitan.

Après le mot de bienvenu d'Hervé Yves Hulrich Mandilou, directeur du Centre Gothia, qui a réaffirmé l'engagement pour son centre de recevoir et réserver son espace pour éduquer et orienter les personnes nécessiteuses, Me Sâ-Ra Jean Samba, président de la Fédération

congolaise de Boxe des pharaons et disciplines associées a déclaré que 29 ans d'existence ne sont pas une sinécure. «Nous sommes déjà dans l'âge adulte avec nos problèmes, cet état le Close-combat congolais l'assume avec vaillance. Ce style d'autodéfense, crée par un vétéran anglais de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, apprend à ses adeptes à vaincre simplement, c'est-à-dire sans fioriture par des techniques dépouillées mais on moins efficaces», a-t-il dit.

Président de l'Association congolaise de Close-Combat, le colonel Fabrice Makaya-Matève a, pour sa part, fait savoir que cet art martial a été constitué en 2011 sous la loi de 1901 sur les associations et rappelé

ses missions: «organiser, vulgariser et favoriser le développement des activités physiques et techniques du Close-combat à l'échelle nationale, préparer le pratiquant physiquement, techniquement et psychologiquement, servir de centre d'apprentissage de la vie en communauté, développer la confiance en soi, contribuer au développement, à la promotion de l'éducation de la culture et de l'intégration sociale et citoyenne.»

A noter: quelques maîtres vétérans ayant marqué l'histoire des arts martiaux dans le pays ont été décorés pour services rendus durant de nombreuses années de pratique et d'enseignement de leurs disciplines respectives. Ce sont: Adamou Yaya (Me Adams), ceinture noire 7e dan; Bienvenu Mbida (5e dan en judo, ancien Diable-rouge); Sâ-Ra Jean Samba, président de la Fédération congolaise de boxe des Pharaons et disciplines associées; Shihan Paul Mahoungou, président de la Fédération congolaise de Kyokushin Karaté-Do; Otalet Elenga (DEPS/FAC); défunt Me Watos Badinga, fondateur du club Kalk Funakoshi, représenté par son fils, Bruce Batadinga (Malick ceinture noire 2<sup>e</sup> dan du club Fukiangou); Pépé Mputu du club KC Budo; Jean-Paul Ngasema «Belmondo», 5<sup>e</sup> dan en Taekwondo.

**Alain-Patrick MASSAMBA**

## Football/ Championnat d'élite Ligue 1

## L'AS Otohô fait le vide autour de lui!

A l'issue de la vingt-deuxième journée du championnat d'élite Ligue 1, l'AS Otohô a pris le large. Elle affiche cinq points d'avance sur les Diables-Noirs, leurs poursuivants immédiats exemptés lors cette journée, alors ceux-ci devaient affronter CARA, mercredi 1er août.



La Mancha-AS Otohô (Ph. Kwamy)



Etoile du Congo-A.S Cheminots (Ph. Rogalvy)

Les deux formations de tête du classement en décrochant, ironie du sort, lors de la prochaine journée.

Le championnat a donc convié en début de semaine les férus de football à Massamba-Débat, au Complexe sportif de Pointe-Noire et celui de Madingou. Il en est déjà à sa vingt-deuxième journée. Les clubs, obligés de se produire en semaine, lundi, mardi, voire mercredi et jeudi, ont été «décrétés» jours de football, en marge des traditionnelles rencontres du week-end.

Venons-en aux matchs! L'AS Otohô n'était pas partie en touriste à Pointe-Noire où elle en a décousu sportivement avec La Mancha, son tombeur des demi-finales de la Coupe du Congo récemment. Elle était en quête de revanche. Elle l'a prise: 1-0. Les deux protagonistes s'affronteront pour la troisième fois en l'espace de quelques jours seulement ce week-end au Stade Marien Nguabi, en match retour des demi-finales de coupe nationale.

Cette victoire permet à l'AS Otohô (50 points) de faire le vide autour de lui, en attendant le match CARA-Diables-Noirs. On suivra donc avec intérêt cette joute ultérieurement, mais surtout celle qui mettra directement en lice AS Otohô et Diables-Noirs (45 points, +33, - 1 match), le jeudi 9 août, pour le compte de la vingt-troisième journée. Il s'agira d'une joute décisive dont dépendra sans nul doute l'attribution du titre, surtout si Otohô l'emporte. Mais, en cas de victoire des Diables-Noirs, la course pour le titre sera relancée.

La Mancha (44 points) battue, elle abandonne la troisième place à l'AC Léopards (45 points, +...) qui recolle aux basques des Diables-Noirs après sa victoire aux dépens de Saint-Michel de Ouenzé (1-0).

Bref, la vingt-deuxième journée a confirmé l'élan des uns et la déconfiture des autres. En voici les autres résultats:

- FC Kondzo-JST (1-2)
- Etoile du Congo-AS Cheminots (4-1)
- Tongo FC-VClub Mokanda (1-0)
- Patronage Sainte-Anne-JSP (1-2)
- Nico-Nicoyé-Inter Club (0-1)

**Jean ZENGABIO**

## Basket-ball

Au moment où notre journal était sous presse se disputait au Gymnase Maxime Matsima, à Makélékélé, la finale masculine seniors du championnat départemental de Brazzaville. Le carré d'as était constitué de Diables-Noirs, opposé à l'Etoile du Congo (73-59), d'un côté, du CARA, confronté aux Anges-Noirs (65-64), de l'autre, en demi-finales. Et donc, Diables-Noirs et CARA en ont décousu en finale. Nous y reviendrons.

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



**32'' HD : 119 000 FCFA HT**  
**43'' FULL HD : 219 000 FCFA HT**  
**50'' FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**  
**55'' FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**  
**65'' ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**